

[Tapez ici]

OU EN EST LA CLASSE OUVRIERE ? (2003)

Jean-Paul MOLINARI
Professeur de Sociologie

*« On ne voit pas que le mouvement
d'époque puisse inverser les tendances
la déstructuration, à la désolidarisation
à la désorganisation, qui dès à présent
mettent la classe au point critique.*

Michel Verret,

« Où va la classe ouvrière ? », 1992.²

Toujours moins d'ouvriers « désouvriérisation », moins d'ouvriers dans le secteur secondaire de l'industrie mais toujours plus dans le secteur tertiaire, « tertiérisation » : au seul vu du nombre la classe ouvrière offre le prime constat d'une déclinaison, amorcée il y a trente ans, de son poids démographique dans la société française, tout autant que celui d'une restructuration sectorielle concomitante. Ce que les premiers nombres indiquent recouvre un complexe de transformations affectant les structures et les individus de la classe. En 2003 la classe ouvrière n'est plus ce qu'elle était à l'apogée de son nombre (1975) comme de sa puissance sociale, de même qu'elle n'est plus ce qu'elle n'a jamais été³, dans les temps où l'illusion de son essence valait science de sa réalité et foi en son avenir. Reste qu'il existe toujours des millions d'ouvriers en France (autour de sept) et que l'ensemble social qu'ils forment pose en termes renouvelés la question de savoir comment il constitue une classe ouvrière.

Sauf à suivre la courte vue individualiste d'une atomisation absolue des classes, il semble plus objectif et plus fécond de marquer la pérennité de l'existence sociale d'un ensemble d'hommes et de femmes dont l'inscription dans les rapports de travail, et corrélativement, pour une large part, dans les autres rapports sociaux, demeure distincte de toute autre, fut-ce de manière à la fois plus mouvante, plus diverse ou autrement diverse, et en partie plus floue et plus incertaine, que dans les passés historiques, y compris le plus récent, celui de la période 1945-1975.

Ouvrier : « Un salarié d'exécution. Il peut, poursuit la définition proposée par l'INSEE, travailler dans l'industrie, dans l'artisanat ou dans l'agriculture. Il produit ou transforme souvent un bien matériel. ». Salarié d'exécution producteur ou transformateur d'un bien matériel : triple indexation distinctive nette, tout autant que nuancée, qui renvoie, le plus souvent car aujourd'hui la référence à la transformation peut désigner de nouvelles zones de flou,

[Tapez ici]

aux réalités d'un type de travail différent de celui des autres salariés, des autres exécutants, des autres producteurs . Au total une inscription spéciale dans les rapports sociaux de travail, grosse d'autres modalités spéciales de vie, qui configure comme un groupe social tendanciel mais aussi toujours en même temps un ensemble de catégories sociales ⁴, n'était le fait, celé ou euphémisé par le concept INSEE, de la productivité ouvrière, qui fait de ce groupe potentiel-réel avec ses-ces catégorie une classe au moins *en-soi*, en le/les positionnant dans des rapports sociaux de production.

Productif en effet l'ouvrier, et seul travailleur de cette espèce, si l'on tient ensemble ses deux qualités de salarié et de producteur, car il (en réalité elles et eux) produi(sen)t, dans les conditions de l'achat capitaliste de sa force de travail et de la mise au travail de celle-ci dans les conditions choisies et imposées par les employeurs du Capital, ce bien qu'est la valeur du produit matériel, et, en elle, la valeur que son travail a ajouté à celle des moyens consommés dans la production et celle de ses propres moyens de reproduction , toutes deux reproduites par le travail des ouvriers : cette survalueur ou plus-value dont le Marx du Capital invente la théorie.⁵ Sous ce point de vue l'ensemble-groupe ouvrier existe comme classe sociale.

Décrypter l'actualité du complexe des restructurations d'une classe ouvrière, dont l'existence ainsi réaffirmée, aux seules fins d'en réinterroger le degré de réalité, sera examinée sous divers angles, à travers des mesures appropriées, tel est ici le propos.

DESOUVRIERISATIONS

Dans la dernière décennie du vingtième siècle, le mouvement de l'emploi ouvrier dans le monde⁶croît en valeur absolue (17,3 millions en plus) alors que le taux de représentation ouvrière dans la population active mondiale décroît de 11,1%. Selon les aires nationales-étatiques et les espaces historiques-économiques ces mouvements s'avèrent très contrastés, voire même contraires. Dans l'Europe capitaliste classique, celle de la CEE et des pays hors CEE (hormis la Turquie), le mouvement combine une double baisse : du nombre des ouvriers et du taux d'actifs ouvriers dans la population active.

En 1975 , en France, l'INSEE recense 7.778.600 ouvriers ayant un emploi, et, en 1998 , 5.794.000 : en vingt-trois ans le taux d'ouvriers a décru, en quasi-continu structurel (il y a des regains conjoncturels de croissance en fin de siècle), de 10,7% (37,2 à 26,5%), à l'instar du taux mondial. Par d'autres mesures, celles de son Enquête Emploi annuelle, l'INSEE précise l'approximation. En 1975 on comptait ainsi 7.643.408 ouvriers occupés et, en 2002 ,6.202.045, soit 400.000 de plus qu'au recensement de 1998 , indice que pendant cinq années de reprise de croissance économique, le chômage ouvrier s'est réduit. Comptabilisé selon les critères du Bureau International du Travail il se chiffre à 346.076 en 1975 pour croître jusqu'à 980.509 en 1993 : en 2001 il n'est plus que de 779.792 , mais dès 2002 la tendance structurelle le resitue à 797.168.

Au bout de ces comptes il apparaît que le nombre ouvrier français s'est réduit d'un million en vingt-sept ans : de 7.989.484 (actifs occupés ou

[Tapez ici]

chômeurs) en 1975 à 6.999.213 en 2002. Le tout et le détail des mesures autorisent à penser que ce constat correspond à la réalité de tendances structurelles à l'œuvre dans les sociétés capitalistes développées. Les nomenclatures qui leur servent de base en France ont certes été modifiées en 1982 (les contremaîtres ne sont ainsi plus comptés comme ouvriers), mais l'évolution même des statuts professionnels, entre autres données d'évolution, le commande. Reste que nomenclatures et mesures ne sauraient enserrer et saisir à elles seules la vive dynamique des évolutions du travail.

L'affaire ne se réduit pas à des enjeux comptables. Des enjeux théoriques, et avec eux, ou en même temps qu'eux, des enjeux sociaux, se redessinent. Moins d'ouvriers ? : oui, mais concomitamment des évolutions des postes d'employés ont pu permettre d'affirmer, plus que par métaphore, que nombre d'entre eux tendaient à se rapprocher de certains postes d'ouvriers spécialisés caractéristiques du travail taylorisé⁷, sinon même à s'y identifier . A l'inverse d'autres postes renvoyant par définition de tradition à des actifs ouvriers font l'objet de nouvelles interrogations : ainsi en est-il par exemple des conducteurs d'autobus urbains⁸.

Ces brouillages de frontière⁹ remettent sur le chantier théorique les concepts d'identification d'un statut socioprofessionnel d'ouvrier, « travaillé » par d'incessantes modifications fonctionnelles et organisationnelles, dont les initiatives managériales se saisissent - les catégories lexicales disent à leur manière ces évolutions tout autant qu'elles recèlent des enjeux sociaux - pour nommer autrement que par le passé l'ouvrier, devenu opérateur, ou l'ouvrière, métamorphosée en technicienne de surface . « D'une manière générale, sont ouvriers les emplois proches de la production, jusqu'à ce qu'une différence qualitative dans la fonction ou les caractéristiques des titulaires les mettent en position d'être classés en employés » .¹⁰

Ces oscillations et incertitudes renvoient en partie à des réalités présentes depuis toujours dans le travail ouvrier, et aussi à des transformations plus récentes et actuelles. Aucune détermination du statut d'ouvrier ne peut en être oubliée:

... ni l'exécution, dans certaines formes du travail « participatif » à plus fort degré d'autonomie, ou du travail « relationnel »

... ni le contrat de travail, éclaté à partir des nouvelles segmentations des marchés de l'emploi ouvrier, et renvoyant à de nouvelles distributions des modes, des montants et des compositions des salaires ouvriers

... ni la production de valeur, qui distingue l'ouvrier de la carrosserie de Peugeot de l'ouvrier carrossier d'une entreprise artisanale

... ni la production matérielle, si l'on pense à l'évolution de formes de la dépense ouvrière à coefficient plus intellectualisé qu'auparavant, ou à l'expansion, dans la classe ouvrière, des catégories employées dans le secteur tertiaire, par où la « transformation » matérielle prend le pas, eu égard au nombre d'ouvriers impliqués, sur la production matérielle directe caractéristique des ouvriers des secteurs secondaire et primaire.

[Tapez ici]

En l'état, celui qu'enregistrent les séries statistiques avec leurs limites d'approximation et d'objectivation, la désouvriérisation de la société française se lit donc moins comme un seul processus démographique que comme un mouvement complexe de restructuration sociale qui étend ses effets dans toute la classe, dans les individus, les catégories et les groupes qui la composent, et dans la société nationale. Au plan démographique cependant le développement historique du salariat re -pondère la population active de telle sorte que, désormais, la dominance ouvrière s'efface derrière celle des employé(e)s alors que la croissance numérique des professions intermédiaires se confirme:

- en 1975, pour 21,7 millions d'actifs ayant un emploi, on compte 37.7% d'ouvriers, 17.6 d'employés, 12.7 de cadres moyens.

- en 1982 , 1990, et 1999, respectivement, la part ouvrière diminue (32.8 ,29.4 , 25.4), celle des employés la dépasse dans les années 1990 (25.6 , 26.5 ,28.9) , et celle des nouvelles professions intermédiaires tend à bientôt l'égaliser (17.6, 19.9, 23.1).

La désouvriérisation de la société salariale en expansion abonde une armée de réserve peuplée en 2002 de 797.168 ouvriers en quête d'emploi (parmi les employés : 820.557 dont 633.521 femmes, et 292.779 parmi les salariés intermédiaires). Ainsi, alors que l'on recense en cette même année 299 employés sur 1000 actifs occupés ou chômeurs, on constate que les ouvriers sont 266 quand les salariés des professions intermédiaires, dont le chômage reste moins fréquent, ne sont que 207: la désouvriérisation de l'appareil productif gonfle le chômage dans une classe dont les sans-emplois, à l'instar de ceux et celles qui peuplent l'archipel des employé(e)s, avec lesquels ils ont souvent en commun une faible qualification , représentent, bon an mal an, un huitième de l'effectif. Elle atteint des dizaines de milliers de familles ou de ménages dans lesquels coexistent, et souvent donc doivent continuer de cohabiter, deux générations d'ouvriers, et (ou) d'employé(e)s, de chômeurs, voire même trois lorsque le ménage, parfois le proche voisinage, inclut des retraités, ouvriers (2,9 millions en 2002) ou employés (3,14 millions).

Ces récents remodelages de la démographie des actifs déporte donc le centre de gravité, jusqu'alors ouvrier, des classes salariées . Reste qu'en raison des flux réciproques de passage individuel entre emplois d'ouvrière et d'employée ^u et des liens familiaux (par le mariage ou les autres formes de mise en couple, par la filiation¹²), fussent-ils précarisés, ainsi que par des liens de proximité - au minimum relatifs et différentiels, eu égard à l'ensemble des rapports inter-classes , dans les statuts et les dépenses de travail, dans l'habitat aussi - entre les actifs ouvriers et employés, un nouveau centre , élargi, des classes salariées se reconstruit dans la recombinaison des rapports d'une classe ouvrière en déclin numérique et d'un ensemble composite de catégories d'employés en expansion numérique et à dominante féminine (75% d'employées, pour 21% d'ouvrières) . Au total, l'ensemble de classe des ouvriers occupés, chômeurs ou retraités comprend (en 2002) 9,9 millions d'individus (75% d'hommes), celui des employés 10,9 millions (77% de femmes), soit respectivement 30% et 33.3% de l'ensemble des salariés actifs ou retraités.

[Tapez ici]

Mais la désouvriérisation renvoie à d'autres restructurations sociales.

La dynamique historique du couple « tertiairisation de la classe »- « transformations industrielles de l'appareil productif » entraîne ces processus structurels, régulés pour l'heure, de façon hégémonique, par les stratégies entrepreneuriales du Capital et les politiques de l'État et des États associés dans l'Europe officielle, sans que des luttes sociales puissent imposer d'autres correctifs que partiels et défensifs.

RESTRUCTURATIONS OUVRIERES

Au cours des quatre dernières décennies du vingtième siècle la part du secteur primaire dans la population active passe de 22 à 4,3 % alors que celle du tertiaire bondit de 42 à 73% , celle du secondaire - industrie, énergie et bâtiment -déclinant de 36% (en 1960) à 22.7% . Les premiers effets de ces évolutions sectorielles¹³ sur la composition interne de la classe ouvrière sont anciens. La nouveauté ne tient pas à la décroissance du nombre des ouvriers agricoles : entre 1876, date à laquelle 51.9% des ouvriers travaillent dans l'agriculture et la pêche, et 1975 où, un siècle plus tard , ils ne sont plus que 4,4% dans ce cas, leur poids n'a cessé de s'amenuiser. En 2002 avec quatre ouvriers agricoles sur cent ouvriers la tendance se confirme, alors que s'accroît l'internationalisation de cette fraction diminuée : on y recense 12,8% d'ouvriers étrangers en 1993 et 15,2 aujourd'hui.

Pendant la même période centennale la part des ouvriers d'industrie (bâtiment et transports compris) semble promise à devenir la composante principale de toute la classe : massive, voire écrasante, évoluant de 42,2 à 76,6 %. Aujourd'hui, alors que la statistique verse les transports dans ses comptes du tertiaire, la proportion des ouvriers du secteur secondaire dans l'ensemble ouvrier s'élève à 49,5. Elle atteignait encore 55,5% il y a dix ans.

Deux moments historiques d'inflexion donc : entre 1876 et 1906 la classe ouvrière cesse d'être de majorité agricole (de 51,9 à 34,9%), et, sous nos yeux, elle cesse d'être à majorité industrielle, ce qu'elle fut de la fin du dix-neuvième siècle jusqu'au début du vingt et unième, pour devenir, sur les assises d' un néo-quadripode « tertiaire » , une classe dont les emplois désormais les plus fréquents se situent dans le commerce (près de 500.000 ouvriers), les services marchands (plus de 900.000), les services non marchands (plus de 400.000), les transports (477.000) . Le nombre des ouvriers d'industrie *stricto sensu* (2.210.624) n'y représente plus que 35,6% de l'ensemble ayant un emploi, , les ouvriers de la construction (bâtiment et T.P) 13,9 , les ouvrières et ouvriers du tertiaire 46,1.

L'extension des emplois productifs caractéristique des années 1954-1974, période où l'industrie gagne plus de 900.000 emplois et le BTP, un million ¹⁴, s'inverse dans les années suivantes jusqu'à nos jours, alors que l'emploi tertiaire ne cesse d'y croître. En conjoncture de reprise de croissance, l'emploi salarié ne progresse que de 1,7% dans l'industrie manufacturière de 1999 à 2001, celui du « tertiaire essentiellement non marchand » (en majorité dans le service public administratif) croît à peine plus (2,2%), quand celui du « tertiaire essentiellement marchand » augmente du quadruple (6,9%).

[Tapez ici]

Dans les activités productives seule la construction (le bâtiment, avec un fort taux ouvrier- 58% des emplois, 78 % de l'emploi salarié, plus fort taux - 16,8% - d'étrangers hommes salariés, toutes activités économiques considérées) atteint ces rythmes de progression (6,7%), mais dans le secteur de l'énergie, largement désouvriérisé (19% d'ouvriers en 2002) au fil des fermetures des mines, la régression de l'emploi se chiffre à moins 0,8%. La morphologie ouvrière se restructure en se tertiarisant, dans une période de stagnation de sa population industrielle.

Ouvriers de l'industrie et ouvriers des services

*«Ainsi la figure de l'ouvrier s'est-elle resserrée,
unifiée et fixée sur le type de l'ouvrier d'industrie»
Michel Verret, L'ouvrier français,
Le travail ouvrier, 1982.*

Ce double mouvement génère une concaténation de transformations dans les processus de reproduction de la classe ouvrière. Si les ouvriers de l'industrie occupent encore en 2002 une majorité des emplois de ce secteur d'activité (52%), les nouveaux ouvriers du tertiaire - majorité numérique de la classe désormais - ne représentent que 16,6% des actifs occupés en ce secteur, au sein d'établissements dans lesquels travaillent en majorité des employés (services marchands et non marchands avec, respectivement, un emploi ouvrier pour deux d'employés et un pour cinq) à l'inverse des univers industriels (de 4 à 8 ouvriers pour un employé), voire (mêmes secteurs des services) des majorités d' employées (100 employées pour 60 ouvriers et ouvrières dans l'un, 30 dans le second) quand les milieux de travail des ouvriers de l'industrie restent à dominante masculine, à l'exception ancienne des usines du textile, de l'habillement et de quelques autres activités des industries des biens de consommation.

Alors que les uns (2,2 millions) se distribuent entre 302.732 établissements industriels (usines, chantiers, autres unités locales de groupe, moyennes et petites « boîtes »...), soit une moyenne de sept ouvriers par unité productive de site , les seconds (2,8 millions) se dispersent dans près de 1.100.000¹⁵ établissements de services marchands (aux entreprises principalement, avec un développement accéléré des ouvriers de maintenance des équipements , y compris non industriels : ascenseurs, guichets, distributeurs automatiques, et de ceux qui abondent les professions de l'emballage ,de l'expédition , du nettoyage), de commerce (restauration et hôtellerie en croissance forte avec un progression rapide du nombre de cuisiniers), de transports de marchandises mais aussi de voyageurs de toutes sortes (scolaires, touristes, chalands et ambulants urbains et ruraux pour le travail ou non , avec une progression rapide des effectifs de conducteurs de bus, de car, et des agents d'exploitation des transports.) , et, en moindre part relative mais dans des parts numériquement plus grandes que par le passé, dans les services, le plus souvent publics, de l'éducation, de la santé, de l'action sociale, de la Poste (avec une augmentation des ouvriers du tri)¹⁶, et des administrations de l'État ou de collectivités territoriales (26% des salariés y sont ouvriers).

Soit une moyenne de 2,5 ouvriers par établissement, masquant certes de fortes disparités de taux, mais l'industrie manufacturière en présente de

[Tapez ici]

semblables : « Les services demeurent une activité où l'emploi est très peu concentré ¹⁷ ». Ces premiers ratios se fondent sur une autre dispersion, celle des tailles des établissements. Les entreprises peuvent compter de nombreux salariés, leurs agences (intérim , banques, immobilier, location,...) en occupent peu : ainsi en va-t-il pour celles qu'on nomme de «sélection et fourniture de personnel » (la gestion de l'intérim) dont le taux de salariés par entreprise, le plus élevé, dans une activité où quatre entreprises regroupent 80% des emplois, culmine à 242¹⁸. Et 95% des entreprises du tertiaire se confondent avec de petits ou moyens établissements (ceux des PME et des TPE , « très petites entreprises » de moins de 10 salariés).

Une nouvelle diaspora ouvrière apparaît là, contribuant à l'invisibilisation ¹⁹des ouvriers, confortant les verdicts « à vue » de disparition de la classe, et, plus structurellement, déconcentrant une classe dont l'un des attributs affirmés, parfois jusqu'à l'aveuglement, résidait dans la concentration de ses forces. Vérité de 1982 , autre vérité vingt ans plus tard : la figure de l'ouvrier s'est desserrée, multipliée, sans plus pouvoir se fixer sur un seul type. Non qu'elle n'ait jamais été multiple²⁰, mais ses reconfigurations récentes en bouleversent les proportions et en brouillent la netteté, de même qu'elles révèlent les matrices de nouvelles proliférations qui affectent l'unité de la classe tout comme son identité ouvrière.

La nébuleuse ouvrière des services

L'ancien et le nouveau se mêlent ici sous la rythmique des réorganisations du capital. Sur son versant tertiaire la classe offre le tableau mouvant de segmentations et de disjonctions catégorielles inattendues autour de noyaux perdurants, eux-mêmes en cours de restructuration. L'unité relative de tout cet ensemble sectoriel repose sur celle du type de travail ouvrier qui s'y effectue. Travail de service, travail ouvrier de service : le plus souvent on n'y produit pas, au sens de la production matérielle propre au secteur secondaire. On y répare, on y entretient, on y transporte des biens matériels déjà produits. Quand on y produit, le travail ouvrier s'inscrit dans des entreprises de service et non de production, au titre de l'adjonction temporaire à une production (intérim) ou de la fabrication alimentaire d'immédiate consommation individuelle (restauration). Des catégories ouvrières y travaillent à la reproduction productive ou individuelle, et, en moindre part, croissante cependant, à des contributions productives « flexibles ». Marx disait déjà « fluctuantes ».²¹

L'ancien ? Les ouvriers de l'État et des collectivités territoriales (en 2002 ils sont 570.000) et des secteurs public ou nationalisé, hors secteur industriel (ouvriers de la SNCF, de La Poste) . Les ouvriers des transports de voyageurs et de marchandises (SNCF donc ici encore, les chauffeurs, les chauffeurs-routiers, mais c'est presque injure de tous ici les confondre dans les nomenclatures car, logistique capitaliste ou même encore plus « petites boîtes » , la branche - de longue histoire - conserve de la branche rebelle identitaire²², et les ouvriers déménageurs, au total 51,4% des actifs de la branche Transports). Les ouvriers de la Restauration et de l'Hôtellerie (19,5% des actifs), car il faut de tout temps manger et il y faut des cuisiniers²³, mais, nouveauté galopante, avec de plus en plus d'ouvriers des

[Tapez ici]

cuisines travaillant pour des groupes tentaculaires (des centaines de restaurants d'autoroute, d'aéroport, de collectivité, de ville), tels Sodexo ou Elior (10 580 établissements en France).

Le nouveau ? Que tant d'ouvriers produisent sans être salariés par des entreprises de production : les voilà dans les « services opérationnels » , employés par les entreprises de « fourniture (et sélection) de personnel » , autrement dit les « bottes d'intérim » dont l'envol date des années 1960 : 127.726 ouvriers recensés en 1993 (soit 75% des salariés intérimaires), 384.357 en 2002 (75% toujours)²⁴. Autre nouveauté , fruit de l'externalisation par le capitalisme industriel, de puis les années 1970, de certains travaux effectués à son compte dans ses établissements : le nettoyage des usines, des bureaux, des trains de voyageurs, l'entretien d'installations industrielles, le gardiennage , des travaux sous-traités, des adjonctions ponctuelles de travaux de production .

« Dans la mesure où ces services sont rendus à des entreprises industrielles, sous la forme notamment de l'intérim et du nettoyage il y a là une tertiairisation plus apparente que réelle »²⁵: reste que la disjonction sectorielle ainsi opérée dans l'emploi et le travail ouvriers modifient les collectifs ouvriers d'établissement (en 1993 18.2% d'ouvriers seulement dans le salariat des services aux entreprises, alors que les ouvriers représentent de 50 à 60% des salariés dans la-plupart des établissements industriels²⁶).

Entre le nouveau et l'ancien : le monde ouvrier des réparateurs travaillant dans les ateliers de multiples entreprises de service, dont l'activité principale, « le coeur », bat au rythme des échanges commerciaux, dans les succursales automobiles et autres garages, les ateliers des vendeurs de motos voire de bicyclettes, et quantité - en déclin toutefois- d'autres ateliers plus artisanaux de remise en bon état d'appareils et d' « articles » domestiques ou personnels, de la montre aux chaussures, du bijou au vêtement. S'y logent des ouvriers de grands magasins de grand capital ou de galeries marchandes annexes, et des ouvriers d'ancien artisanat : 200.000 ouvriers dans le « Commerce et la réparation automobile » (53.5% des salariés de cette branche d'activité), 200.000 encore dans le « Commerce de détail » et les réparations autres que de voitures (4.9%), 270.000 dans le « Commerce de gros » (30.0%).

Des métiers du bâtiment, voire de la terre, viennent désormais se nicher dans les secteurs capitalistes de la promotion immobilière, dans lesquels trouvent à s'employer des ouvriers du terrassement, de l'aménagement et de l'entretien de jardins et de parcs. Ils côtoient, en cette branche de la « Promotion immobilière d'infrastructures », des ouvriers d'aménagement des zones rurales et du remembrement. Et les ouvriers de l'aménagement des parcelles de cimetière. Car, comme le chante « le fossoyeur »²⁷, il faut bien aussi mourir, et que quelqu'un vous enterre ou incinère. Au total 45.000 ouvriers, 15% des salariés des « Activités immobilières » : mais ils n'étaient que 30.000 dix ans plus tôt, en 1993. Les modalités de la socialisation ouvrière au travail ne s'effectuent pas dans les nouvelles activités tertiaires selon des normes coopératives de solidarité propres aux univers usiniers : « Dans la mesure où ces services sont rendus à des entreprises industrielles, sous la forme notamment de l'intérim et du nettoyage, il y a là (...) un

[Tapez ici]

émiettement bien réel des collectifs de travail. Ces ouvriers très mobiles, souvent peu qualifiés, n'ont guère d'échanges avec les salariés des entreprises donneuses d'ordres, qu'elles soient industrielles ou tertiaires. »²⁸.

Une des matrices de la syndicalisation ouvrière, la coopération ouvrière dans le travail, fait ici souvent défaut, entravant le « retournement »²⁹ en coopération revendicative caractéristique de la tradition d'organisation de la classe. L'intégration des fragments ouvriers dans les cosmos de la vente (commerce, activités immobilières, services aux entreprises) à hégémonie numérique non ouvrière (avec toujours dans les établissements de grande taille ou dans les PME une majorité relative d'employés, mais souvent aussi de cadres intermédiaires et supérieurs, et dans les TPE, artisanales ou non, une hégémonie directoriale ou de petits patrons), quand ce n'est pas la dilution individualisée, brève et répétée, via la vente de leur propre force de travail par l'agence d'intérim, au sein d'établissements successifs différents, et, plus encore dans le tertiaire qu'ailleurs, par un recours entrepreneurial accéléré au travail temporaire (deux salariés sur cinq sont à temps partiel dans les services, trois sur cinq parmi ceux-ci travaillent moins d'un mi-temps, le mouvement affectant plus les employées que les ouvriers et plus les ouvrières que les ouvriers) induit des multitudes de micro-processus de dés-identification ou de non-identification à une représentation ouvrière de soi et d'affaiblissement sinon même de dénégation du sentiment d'appartenance à une classe.

S'installe là comme une rupture intra-classe dans la culture ouvrière entre le grand nouveau pan tertiaire et le cœur industriel où bat encore le pouls des débats et des combats. Composé de petits groupes de coopérateurs immédiats dans le travail (équipes de nettoyage, de déménagement, d'éboueurs, ateliers de garage, cuisines), souvent même réduit à l'unité dans l'exercice du travail (chauffeurs, livreurs, dépanneurs, installateurs, et quantité d'autres ouvriers de l'artisanat et du commerce, de bouche souvent, et d'autres détails), le nombre ouvrier des services externalisés, du travail temporaire, du commerce, constitue en outre l'objet de pratiques de segmentation qui réduisent souvent de fait la légitimité professionnelle de l'ouvrier ainsi tertiariisé, à rebours des formes historiques de la légitimité traditionnelle de l'ouvrier professionnel. « Différentes formes de segmentation intra-sectorielle des emplois »³⁰ sont ici mises en œuvre par les managers des « Ressources Humaines », opposant les salariés du *noyau* aux salariés de la périphérie des entreprises de service.

Outre les cadres, « le noyau se compose également d'employés travaillant à plein temps ». Ils bénéficient de statuts offrant des garanties de stabilité, une reconnaissance de qualification liée au poste occupé³¹, un niveau de salaire évalué comparativement comme « favorable », alors que « la périphérie regroupe les salariés à temps partiel ou en contrat à durée limitée (...), les travailleurs temporaires et les salariés des fonctions externalisées, les ouvriers de la restauration rapide, de certains services aux particuliers (blanchisseries, teintureries : » un peu plus d'un poste d'ouvrier sur dix »³², de la promotion immobilière de logements, et un ensemble d'autres ouvriers *non* qualifiés (au double sens, mais sous la domination du sens « objectif » défini par les maîtres de l'*emploiement*), dont la majorité reflue maintenant vers le tertiaire, dans les services d'assainissement (50 à 70% d'ouvriers), l'entretien d'équipements industriels à haute dangerosité (centrales

[Tapez ici]

nucléaires) , le nettoyage (neuf postes ouvriers sur dix, en 1999 dans un effectif de 325 000 salariés , en majorité des femmes, « non qualifiées » , dont les deux-tiers travaillent à temps partiel, au sein de 12 000 entreprises-soit 27 salariés en moyenne par entreprise, taux le plus élevé dans les services), le gardiennage, les activités de courrier privé (80% des chauffeurs, des ouvriers de la manutention , du magasinage, des transports), où la présence ouvrière est *forte*. Le monopole entrepreneurial de la définition des cœurs de métiers³³, a ainsi pour effet de déporter dans des périphéries, variables selon les métiers et la taille des entreprises, une majorité des ouvriers des services, au premier chef des ouvrières et des jeunes, tout en réservant, de manière inégale selon les activités, des statuts et des conditions plus favorables à des petits et moyens segments d'ouvriers qualifiés.

Une relative indétermination de l'identité proprement ouvrière de la majeure partie de ce salariat en expansion ajoute ici son trouble à une problématique cohérence de classe. Inégales selon les métiers et les types d'emploi, les tendances lourdes de redéfinition du travail ouvrier en un travail faisant toujours appel à d'intenses dépenses corporelles d'une force de travail catégorisée par convention en termes de qualification comme plus ou moins experte et savante (nettoyer, déménager, conduire-charger-décharger, trier, réparer), et globalement comme « travail manuel » , mais aussi comme travail en relation directe de prestation de service à des clients ou à des usagers faisant appel cette fois à des « compétences » d'ordre dit « informationnel » ou tout bonnement « relationnel » , objets de la vigilance et de l'invention technologique des managements, induisent de nouveaux effets pratiques et symboliques, déportant l'identité en acte et en conscience des travailleurs depuis une figure ouvrière classique de référence industrielle vers celle, gagnant en valence sinon même ici et là prévalente, où domine « la relation de service »³⁴.

Se développent là ce que les serveuses des services de restauration - cantines ou Mac Do - accomplissant « le service » ³⁵et les dépanneurs « à domicile » pratiquent et connaissent depuis longtemps : entrer en contact avec la clientèle, respecter des codes de sociabilité et d'opération des actes de travail désormais formalisés par les directions d'entreprise, et dont les hiérarchies contrôlent et évaluent l'exécution , dans le même processus où s'exerce sur la main d'oeuvre ouvrière en service le contrôle marchand du client. Sur ces nouveaux essarts quelle culture ouvrière ? Quand, des valences aux valeurs, l'accent se déplace du groupe productif coopérateur au prestataire individué (ou peu collectivisé) de service - avec de fait quelques gains incertains et paradoxaux d'autonomie - exposé au contrôle interne et externe de son travail ?

Depuis les secteurs industriels en déclin démographique une nouvelle mobilité des salariés draine désormais de forts contingents d'ouvriers vers les secteurs en expansion du tertiaire (ainsi que d'autres flux vers l'inactivité et le chômage). A partir de l'industrie manufacturière et le bâtiment (« 25% et 7% de l'emploi salarié en 1998 contre 45% et 15% trente ans plus tôt »³⁶) l'externalisation fonctionnelle, principalement, conduit à des transferts réguliers de main d'oeuvre ouvrière vers , le plus fréquemment, les services marchands (38% des effectifs salariés en 1998 contre 14% en 1998) . Ils concernent au premier chef les ouvriers « .des secteurs de l'industrie légère,

[Tapez ici]

caractérisés par une moindre concentration et une plus faible intensité capitalistique, à savoir les industries agroalimentaires en premier lieu (dont les modes de gestion de la main d'œuvre, plus flexibles, se rapprochent de ceux en vigueur dans certains secteurs des services) »³⁷.

Les « déformations sectorielles » de l'appareil productif ont ici pour effet majeur de fixer des effectifs en décroissance d'ouvriers qualifiés, à forte ancienneté, et fidélisés par des politiques de promotion interne, dans les secteurs les plus capitalistiques de l'industrie lourde et des industries des biens d'équipement, souvent en lien avec l'État, (industries mécaniques, électriques et électroniques, de l'automobile, de la construction navale, aéronautique et de l'armement), alors que - transfert d'ouvriers et d'ouvrières ou recrutement déjeunes ouvriers - le secteur tertiaire absorbe des flux croissants « de salariés peu qualifiés, peu rémunérés sur des contrats souvent précaires »³⁸, venus des industries, en déclin, des biens de consommation courante (textile, habillement, chaussure, cuir) et moins souvent porteurs, en raison de cette origine même, spécialement quand elle se double d'une implantation originaire rurale ou peu urbaine, de ces éléments de culture syndicale qui font souvent défaut dans la main d'œuvre ouvrière des FMI à forte connotation patronale-familiale, habituée, avec des variations anthropo-territoriales importantes selon qu'on est dans l'Aube péri-troyenne du textile ou dans les Vendées de la chaussure ou des brioches³⁹, à des modes de gestion et à des docilités cléricalo-paternalistes, quels qu'en soient les vernis modernistes⁴⁰.

La recomposition de la classe ouvrière s'effectue ainsi sectoriellement-inégalement, isolant sa partie « forte » (plus qualifiée, plus stable, plus concentrée, plus capitalistiquement productive, plus traditionnellement organisée et combative) quand sa partie tertiairisée, par mobilité ou par néorecrutement, croit en nombre dispersé à partir de ses éléments les plus exposés dans l'emploi, le travail, les garanties de stabilité et de vie, à des modes de gestion qui en amoindrissent la force sociale potentielle tout autant qu'elles en transforment le statut professionnel et l'identité sociale-Lé tertiaire ouvrier de service désormais le plus peuplé de la classe, mais émietté et dilué dans les espaces de travail, segmenté dans ses statuts d'emploi, rendu asynchrone dans un éclatement des temps d'emploi et de travail, fréquemment illégitime dans ses capacités professionnelles, à ouvrièreté souvent incertaine ou sans actualité forte, constitue comme une nouvelle formation sociohistorique de classe sans qu'on puisse encore y déceler les structurations de solidarité et d'organisation qui font de conditions de classe émerger une force sociale neuve.

Ouvriers de l'artisanat et ouvriers de type artisanal

*« Viennois: ouvrier boulanger chargé
de la fabrication des flûtes et des croissants
du matin »*

La part de « l'autre classe ouvrière »⁴¹ employée dans les services - portion congrue (15 % des entreprises artisanales en 1999) mais en croissance -, celle des ouvriers de l'artisanat, ferait figure classique, ancienne, immuable, n'était le fait que ces ouvriers ne ressemblent aujourd'hui que rarement aux

[Tapez ici]

compagnons d'hier encore récents. Moins nombreux qu'auparavant, suivant la ligne continue de déclinaison historique de l'artisanat⁴² (de plus de 750.000 en 1954 à 450.000 cinquante ans plus tard), les ouvriers de l'artisanat, qu'ils travaillent dans la production, le bâtiment ou les services, se confondent aussi de moins en moins avec les compagnons. Ceux qui, n'étant plus apprentis, ne sont pas encore maîtres dans une corporation de métier, s'effacent derrière les flux grossissants d'ouvriers de type artisanal, dénomination tardive permettant d'identifier les ouvriers effectuant un travail « manuel » au sein d'entreprises de moins de 10 salariés (ou 19 plus récemment pour « tenir compte des évolutions constatées »⁴³). Il subsiste certes des ouvriers de « l'autre classe ouvrière », en majorité dans les branches productives du secteur secondaire.

Quelques dizaines de milliers dans le tertiaire seulement : le viennois en fait partie, comme nombre d'autres ouvriers boulangers, pâtisseries, bouchers, charcutiers, mais aussi des bijoutiers, ferronniers, ébénistes "ou encore tailleurs, couturier (ère)s ,etc. ,dans le vaste champ des 850 métiers répertoriés dans le Code des métiers par les Chambres des métiers. Maître-mot le métier. Celui que l'artisan à la fois possède et exerce à titre principal, la vente ne figurant que comme son activité secondaire, et qu'exercent avec lui - dépense de travail commune et coopérante, qui singularise ce type ancien de travail, matrice efficace de solidarité patron-ouvrier⁴⁵ -des compagnons ayant suivi l'apprentissage ad hoc dans les Chambres.

Stricto sensu ne ressortissent à ces univers- là que les actifs dont les chefs d'entreprise ont fait la demande du titre d'artisan ou de maître -artisan : « en 1993 on comptait 16.719 maître-artisans sur 811000 entreprises de moins de 10 salariés immatriculées au répertoire des métiers, soit 2%⁴⁶ ». Le monde de l'artisanat semble compter aujourd'hui de plus en plus de chefs d'entreprises et de moins en moins de patrons mettant régulièrement la main à la pâte. La-plupart « s'adaptent aux nouvelles données économiques (...) transformant le métier en relais du système industriel »⁴⁷ou en support nécessaire mais secondaire d'activités commerciales.

Dans le tertiaire, en ce sas historique au sein duquel l'ouvrier boulanger au fournil avec son patron s'efface derrière la surrection des ouvriers des fournils des chaînes de boulangeries liées contractuellement aux minoteries industrielles - farines et baguettes à l'ancienne garanties ,les émules de Poilane devenus capitaines d'entreprise, de la rue du Cherche-Midi jusqu'à New York -, les ouvriers de l'artisanat , en petit nombre, se font rares ici (cordonniers, bijoutiers,...), progressent là (métiers d'art, sous la pression de demandes nouvelles de restauration en particulier), mais les ouvriers de type artisanal les y supplantent⁴⁸ , sans toujours de liens forts avec les métiers traditionnels : ouvriers de petits établissements appartenant à des groupes ou à des chaînes , dans la préparation d'aliments vendus directement aux consommateurs (ouvriers classés « qualifiés »), et le monde en croissances des ouvriers non qualifiés travaillant dans de petites entreprises d'entretien, de dépannage, de maintenance, de réparation , de nettoyage des locaux industriels et des bureaux.

Autant les premiers, les qualifiés, -se rapprochent de la figure de l'ouvrier artisanal (travail dans un établissement de taille artisanale, caractère moins poussé que dans l'industrie de la division du travail, caractère moins répétitif

[Tapez ici]

des tâches, moindre dépendance de l'ouvrier vis à vis de son équipement, mode d'apprentissage encadré du métier⁴⁹), autant les seconds figurent l'apparition d'un type nouveau de travailleur manuel déqualifié, propre au développement des services. Mais dans toutes les situations artisanales l'ouvrier du tertiaire, qu'il soit de type traditionnel ou nouveau, reste un manuel de la transformation de produits travaillant le plus souvent dans une entreprise privée de lâible capital - mais le capitalisme s'y inscrit et s'y étend - au sein d'un groupe de coopération restreinte pouvant être réduit à l'unité ou à des binômes ouvrier-ouvrier ou ouvrier petit -patron.

L'autre classe ouvrière nouvelle travaille désormais là, dans des configurations sociales imprévues il y a trente ans, dans le secteur capitaliste en expansion des services où commencent à émerger des stratégies de délocalisation développées depuis longtemps dans l'industrie manufacturière⁵⁰, et pour le plus grand nombre encore dans les quelques 350.000⁵¹ petites entreprises peu capitalistiques, dont le caractère « indépendant » s'estompe au rythme des mouvements de la sous-traitante, des filialisations et absorptions.

L'artisanat, en fait le plus souvent l'entreprise combinant petite taille et héritage historique perdurant quoique très inégalement selon les métiers, on le retrouve avec ses ouvriers, dans son domaine d'élection, hors industrie et hors service, dans le bâtiment : 90% des entreprises y sont inscrites au répertoire des métiers dans un univers « où le sentiment d'appartenance à un corps de métiers »⁵² reste très ancré. Dans les activités de la construction, au sein desquelles le bâtiment emploie 80% des effectifs salariés en moyenne décennale (de 1990 à 2002) et les travaux publics « qu'on trouve dans tous les manèges et sur tous les comptoirs », matières premières moins nobles, « perte de la spécificité de l'artisan, s'il devient un simple revendeur ou assembleur », prévalence de « l'aspect chef d'entreprise sur la technique, le caractère manuel ». En dix ans « de 1985 à 1995, le nombre de bijoutiers immatriculés au répertoire des métiers a régressé de 19% ». L'analyse, au delà de ce seul métier, vaut pour la plupart des métiers de l'artisanat historique, sans qu'on doive en conclure à une inexorable disparition : ainsi les ouvriers des métiers d'art étaient 15.100 en 1982, mais 17.400 en 1990, puis 16.800 en 1999. (ENSEE - Recensement de la population). L'industrie capitaliste du bijou - Cartier, Van Cleef et Arpels, ou moindre luxe - est passée par là. 20%, le secteur capitaliste se réduit à environ une entreprise sur cent, mais il regroupe plus du quart du salariat, et réalise le tiers du chiffre d'affaires global du secteur.

Le BTP capitaliste industrialisé, en situation hégémonique sur le marché des collectivités locales (45% de l'activité des travaux publics en 2000 contre 36% en 1992⁵³), sur le marché privé de la promotion immobilière, et sur es marchés publics et privés de grande envergure (réseau routier de l'État, SNCF, EDF, GDF, sociétés d'autoroutes), emploie environ 300.000 ouvriers de grands et très grands chantiers dans moins de deux mille entreprises quand le bâtiment de l'artisanat en salarie près de 500.000 en quelques 150.000 TPE, dans ce monde, dispersé sur tout le territoire national (meilleure équi-répartition toutes branches confondues, avec le commerce), du « petit patron (...), être hybride, chose intermédiaire entre capitaliste et travailleur » avec lequel l'ouvrier maçon (7 artisans sur 10 emploient moins de 7 ouvriers) ou couvreur, menuisier, plâtrier (du plâtre ou aujourd'hui du «

[Tapez ici]

placo », électricien, plombier, chauffagiste ou carreleur, effectue le travail.

Ce qui crée des liens : de solidarité de compagnonnage, dans l'ambivalence entretenue des statuts et des interconnaissances locales, comme aussi de subtiles aliénations d'emploi et de partage illusoire d'intérêt, avec un patronat très corporativement organisé. Haute qualification le plus souvent (7 ouvriers qualifiés sur 10 , apprentis compris), bas salaires de plus en plus souvent, pénurie chronique de recrutement, refus de la jeunesse ouvrière à s'employer, taux maximal de main d'oeuvre étrangère ouvrière tous secteurs comparés (en 2002 : 15,4% -dans l'ensemble de la construction il est vrai), aléas des variations saisonnières de marché, sous-traitance incluse : un univers d'incontestable identité culturelle ouvrière durable, juxtaposée plus que reliée aux mondes ouvriers des services et de l'industrie usinière... Juxtaposée, et donc comme proche. Peu reliée, mais donc comme fiable, pour autant que le proche devienne comme un propre commun, mieux : communicable et communisable. *Propria, proche et propre* : une classe n'existerait qu'à la condition de s'approprier à elle-même, et à ce qu'elle à *en soi*, en elle, de commun.

La garde ouvrière ?

*« Derrière un mamelon la garde était cachée
La garde, suprême espoir et suprême pensée »
Victor Hugo*

Les réalités ouvrières se déclinent dans une infinie modulation de conditions différentes et inégales d'emploiement, de travail, d'existence. Si on tente d'en saisir une problématique unicité et singularité - une réalité ouvrière distincte - on peut certes identifier une caractéristique universelle de tous les travaux producteurs et productifs accomplis par les ouvriers du monde dans la situation commune du salariat, et de là mesurer tout ce qui les sépare des autres salariés et des non-salariés. Mais, à partir d'une telle posture de pensée, et sauf à tomber sans espoir de clarté nouvelle dans un essentialisme stérile, le pluriel revient au galop et la réalité ouvrière risque d'apparaître comme une vue de l'esprit.

L'analyse des transformations sectorielles trouve là ses limites tout autant qu'elle remplit son office dans l'objectivation des évolutions structurelles de la classe ouvrière. Car on peut continuer à décliner et à mesurer sur le même fil les modifications qui affectent celle-ci dans le secteur secondaire : la matière n'y manque pas. Mais les activités manufacturières ne peuvent, en cette matière, se traiter comme les autres. Pourquoi ?

La question est de savoir quels rapports entretiennent le concept et la réalité dont il est le concept. Le concept de classe ouvrière a prouvé son adéquation à la réalité des rapports de production capitalistes. Mais l'adéquation n'a jamais été aussi forte que lorsque le concept a servi à penser la réalité qu'il vise au cœur : celle de la production ouvrière de la plus-value capitaliste. « La classe ouvrière (...) est définie par cette échelle de grandeur-là : la grandeur de valeurs, en celle-ci des profits, dont elle produit le mouvement »⁵⁴. Or la réalité séculaire de la classe ouvrière a toujours compris, comme son cœur, celle de cette part d'elle-même avec

[Tapez ici]

laquelle on a fini par comprendre tout son corps, jusqu'à ce qu'on s'interroge dubitativement sur la fonction vitale de ce cœur dans un corps remembré : la classe ouvrière de l'industrie capitaliste.

Dans l'industrie manufacturière ⁵⁵, en 2000, les PEIA (petites et entreprises industrielles et artisanales) représentent 85% des entreprises, 14 % des effectifs salariés et 8% de la valeur ajoutée. En 2001⁵⁶, les petites et moyennes entreprises (FMI, 20 à 499 salariés), et les grandes (plus de 500 salariés) se distribuent respectivement 93 et 7% du total des entreprises d'au moins 20 salariés, 52 et 48% des autres salariés de l'industrie (2,8 millions), 36 et 64% des 642 349 millions d'euros de chiffre d'affaires HT réalisé par leur ensemble (en 2000: 54 608 dans les PEIA⁵⁷). Les échelles de grandeur et de valeur identifient des unités de capital (juridique, institutionnel et organisationnel, économique - variable et constant, investi et accumulé, réalisé, -, mais aussi organisé-syndical - où la taille et la branche combinent leurs effets - des plus petits à la CGPME et au MEDEF), qui enveloppent des mondes ouvriers industriels hétérogènes.

Les services présentent eux aussi des différences et des abîmes similaires. Le BTP non moins, mais sous le double point de vue du capital et de la production il s'apparente à l'industrie : univers de producteurs productifs de la valeur, scindé, sans qu'il soit possible de définir une ligne simple de démarcation, entre les productifs de capital et les productifs de valeur coopérant en cela avec le petit patron « hybride » . Car où situer le minimum pour que l'entreprise puisse être dite capitaliste ? C'est à dire disposer, avec assez de régularité, du capital nécessaire pour constituer un capital variable capable de valoriser l'ensemble du capital investi dans un procès de production, ce « capital nécessaire à l'emploi de 50 ouvriers, que Marx évaluait en moyenne (comme) capital minimum voilà (plus d') un siècle »^{5*}. Cette question se pose aujourd'hui en termes nouveaux puisque, l'appareillage productif se substituant plus souvent qu'hier, quoique inégalement, à la force productive humaine, le travail mort au travail vivant, la machinerie à la main d'oeuvre, la production de la plus-value revêt d'autres formes.

Mais l'achat du capital constant ne supprime pas le mouvement des différences et des inégalités entre détenteurs de capitaux entreprenant d'investir dans la production. Ni la nécessité, achats financés sinon payés, de salarier un nombre qualifié d'ouvriers évalués comme adéquat. La question, toute modernisable qu'elle soit, laisse pour une part majeure valide la réponse de l'auteur du Capital. L'entreprise capitaliste, et en elle la figure classique de l'ouvrier industriel, commence là où se combinent le recours à la modernisation technologique et à la concentration d'un minimum d'ouvriers dont le travail permet la valorisation du capital scientifique-technique investi, fut-ce comme cela se produit dans certaines industries dites de pointe dans un rééquilibrage des parts respectives d'ouvriers - le plus souvent très qualifiés- , de techniciens et d'ingénieurs de conception et de production ,avec une pondération majoritaire de ces deux dernières catégories.

Les ouvriers des PEIA - 450 000 environ- ne sont pas cependant plus avant identiques à leurs alter ego du bâtiment. Un nombre croissant de ces très petites entreprises se distinguent par leur politique d'investissement,

[Tapez ici]

d'innovation et d'exportation, et leur insertion dans le mouvement du capital industriel s'en renforce, tout autant qu'il en procède,⁵⁹ Cette effervescence concerne en particulier, sur l'un ou l'autre de ces registres stratégiques, les ouvriers des PEIA de la chimie et des plastiques, dans une moindre mesure de l'habillement, de la parfumerie, des composants électroniques, la construction navale (des bateaux de plaisance et autres petites et moyennes unités, non celle des paquebots de luxe, des méthaniers, et des bâtiments de la « Royale » ...) : dans ces activités, plus la taille de ces petites entreprises est... grande, plus l'entreprise met en œuvre des plans de développement de ce genre. On serait dans une phase classique d'accumulation, n'était le fait que « le profil bien à part » de ces entreprises procède de la qualité de leur intégration « dans le tissu industriel » : « elles sont plus souvent filiales de groupes, confient et reçoivent plus de sous-traitance, ont plus de contacts avec les organismes professionnels... » . Par où l'on voit que les réponses à la question de savoir où en est la classe ouvrière passe ici par la nécessaire prise en compte de 1' « explosion » récente du nombre des groupes d'entreprises, du développement de la sous-traitance, de la déconstruction⁶¹ d'une vision substantialiste de « l'entreprise », et, plus au fond encore, de la réalité de classe du capitalisme.

En 1995 « les entreprises dans les groupes emploient près d'un salarié sur deux, soit 6,1 millions de salariés »⁶², hors agriculture, administration et du salariat de l'Etat (stricto sensu, c'est à dire sans les entreprises publiques ou nationalisées) et des collectivités locales. En 1996 le nombre d'entreprises appartenant à un groupe s'élève à 9 091, en 1999 à 10 083 . Si l'on excepte du champ d'emprise des groupes les secteurs d'activité à salariat dispersé dans des myriades d'entreprises de petite taille et où leur présence reste faible - construction , services aux particuliers, commerce), leur contrôle enveloppe 6 salariés sur 8 (6,1 millions sur 8 millions) . En outre, les groupes « prédominent dans les secteurs très concentrés ou fortement capitalistes tels que l'industrie automobile, l'énergie et les activités financières »⁶³(1,1% d'ouvriers dans ce secteur) et ils occupent aussi des places fortes dans les services aux entreprises (54.8% d'ouvriers) à hauteur de leur position dans l'ensemble de l'industrie (hors énergie). Aujourd'hui donc la grande majorité - plus de 6 ouvriers sur 8 - des 2,2 millions d'ouvriers de l'industrie « appartiennent »^M au complexe expansionniste des groupes capitalistes. «Micro» (moins de 500 salariés), petits (500 à 1999), moyens (2000 à 9999) ou grands (10 000 et +).

Et les tendances à la déstructuration de la classe ouvrière trouvent leur matrice principale dans les récentes et « nombreuses restructurations et les profondes modifications de ces grands centres de décision w^{65/66} en lesquels se concentre le pouvoir économique et social de la classe capitaliste. Doublement des entreprises contrôlées en 5 ans, extension du contrôle aux petites entreprises, développement fulgurant en 15 ans des micro-groupes (600 en 1980, 5000 en 1995 , 8 000 en 2 000) , filialisation accélérée et extranéation par les grands groupes, diversification des pôles d'activités, restructuration et relocalisation des filiales sans égard pour leurs résultats propres, tête de groupe étrangère de plus en plus fréquente (1400 en 1995 pour 600 en 1989 ; 18% du salariat industriel en 1979,30% en 1999)), affaiblissement de l'indépendance des FMI par la sous-traitance, participations multiples⁶⁷: l'initiative stratégique multiforme du capitalisme non seulement restructure-déstructure la classe ouvrière industrielle mais

[Tapez ici]

elle en désorganise les bases et les repères traditionnels d'action et de pensée.

Réponses stratégiques à la nécessité de conquête de nouveaux marchés pour la valorisation du capital, dans des aires concurrentielles d'activités multisectorielles élargies, dont la mondialisation résume en mot à signifiants flottants la complexité, les restructurations capitalistes vers toujours plus de concentration s'entraînent en concaténations indéfinies à partir des politiques des plus grands groupes, de plus grande ancienneté que les autres, qui les premiers aussi ont su s'approprier les inventions scientifiques-techniques productives pour renverser la logique ancienne de production et faire des marchés le régulateur de l'industrie, bouleversant l'ensemble des conditions de la production industrielle par leurs politiques d'organisation du travail et d'emploi.

Deux grands groupes industriels français figurent en 2002 parmi les 100 premiers groupes mondiaux dans un classement étalonné selon leur chiffre d'affaires : Total Fina Elf et Peugeot PSA⁶⁸; 3 entre la 101ème et la 200ème place : Electricité de France, Renault et Saint-Gobain; 14 entre la 201ème et la 600ème : Alcatel, Alstom, Aventis, Michelin, Arcelor (ex-Usinor), Danone, Gaz de France, L'Oréal, Lafarge, LVMH, Péchiney International, Thomson, Valéo, Schneider Electric. Dix-neuf sur six-cents : c'est déjà voir la relative petitesse de la grandeur capitaliste française.. C'est voir aussi, au seul inventaire de la liste des 19, le pouvoir des groupes sur le salariat, dont ici la part ouvrière est prédominante : pas une semaine depuis de longs mois sans qu'un de ces groupes n'annonce des fermetures de certains de ses sites en France et ailleurs, des réductions importantes d'emplois, des relocalisations **, pas d'année récente sans qu'éclaté un magma noir⁷⁰ financier ou d'usages exorbitants d'argent au plus sommet des centres de décision, pas de cesse dans la pression pour la privatisation des groupes contrôlés par l'Etat et que l'Etat aide à aboutir, comme non plus dans l'annonce de la privatisation des grands groupes encore publics ou semi-publics, EDF, GDF, AIR France, ou nationalisés, SNCF. Si les nationalisations de 1982 avaient intégré dans le giron de l'Etat, parmi les 8 premiers groupes industriels classés selon l'ordre des effectifs salariés, à côté de Renault et d'Electricité de France, la Compagnie Générale d'Electricité, Saint-Gobain -Pont -à-Mousson, Empain-Schneider, Thomson-Brandt et Rhône-Poulenc, les privatisations ultérieures ont fait se redéplacer un million d'ouvriers salariés dans ces groupes du secteur d'Etat désengagé des activités concurrentielles⁷¹ vers le secteur du plus grand capital privé.

L'ajustement incessant de leurs effectifs salariés par les groupes, à l'échelle des cinq continents, induit un bouleversement multiforme des conditions de l'emploi et du travail ouvriers. L'ainsi nommée « modernisation des entreprises » ^affecte certes inégalement les secteurs et les unités de production. Mais ses tendances dominantes restent partout les mêmes. Leurs effets dans la classe ouvrière industrielle, inscrits dans des temporalités décalées ou concomitantes, sont de tous ordres⁷³ :

- suppressions d'emplois ouvriers affectant en priorité les ouvriers déqualifiés : « de mars 1984 à mars 1994, 790 000 postes d'ouvriers non-qualifiés ont été supprimés dans l'ensemble du secteur privé ; en mars 2000 550 000 postes, en majorité ouvriers, ont été supprimés dans l'industrie⁷⁴,

[Tapez ici]

cette réduction forte affectant d'abord l'emploi ouvrier féminin industriel (745 000 ouvrières en 1990, 540 000 en 2000) , et en lui l'emploi non-qualifié (« Néanmoins, 58% des ouvrières étaient encore non-qualifiées en 2000, contre 29% des ouvriers »⁷⁵)

- mise au chômage d'ouvriers déqualifiés, avec le développement de l'automatisation, et pression consécutive sur les résistances des ouvriers occupés. Les choix politiques d'État (1994) visant à alléger les cotisations sociales sur les bas salaires, et la reprise conjoncturelle de croissance (1996) ont pour effets de faire baisser le chômage tout autant que de catalyser le recours entrepreneurial aux emplois déqualifiés(760 000 emplois »non qualifiés nouveaux de 1994 à 2000)⁷⁶

- alourdissement des contraintes temporelles pesant sur les ouvriers consécutives aux politiques d'investissement en équipements modernes coûteux nécessitant selon la logique capitaliste des décisions de valorisation du capital constant productif: « travail en équipes alternantes, la nuit, le samedi et le dimanche ».

- intensification du travail ouvrier, « rendue possible par la persistance d'un niveau de chômage élevé », par la diffusion de la production en flux tendus, par le management de la qualité, et par la diffusion des contraintes marchandes dans l'industrie : rythmes de travail de plus en plus contraints, sous-effectifs ouvriers localisés, accroissement et requalification de la pénibilité du travail ouvrier hybridée avec les formes antérieures de la pénibilité physique. « En 1994, près de la moitié des ouvriers industriels, c'est à dire ceux travaillant dans des organisations qui naguère s'interposaient entre eux et le marché pour en lisser les fluctuations, voyaient leur rythme de travail contraint par les variations de la demande » : évolution majeure, dans laquelle les contraintes marchandes et les contraintes proprement industrielles, toutes deux accrues , et tout particulièrement lourdes parmi les ouvriers de type industriel⁷⁷, combinent leurs effets de fatigue et de stress, et évolution intégrée dans l'expérience nouvelle du travail réorganisé (en 1998,54% ⁷⁸de salariés enquêtes disent que « leur travail dépend d'une demande extérieure à satisfaire de manière immédiate , contre 46% en 1991 et 28% en 1984 ») .

- génération d'un climat d'incertitude, voire d'angoisse, dans le salariat ouvrier industriel confrontés à de nouveaux modes d'évaluation individualisée du travail, intégrés aux politiques marchandes de qualité, de relation avec la clientèle et de polyvalence opératoire (mobilité ouvrière entre postes et opérations à l'intérieur de l'établissement ou de l'entreprise, dite « flexibilité interne qualitative »), avec évaluation de compétences ouvrières « sociales » rompant avec la logique de qualification , induisant une recomposition des collectifs ouvriers et l'émergence locale de divisions intra-ouvrières ou para-ouvrières (anciens OS/jeunes ouvriers, ouvriers formés sur le tas /jeunes techniciens diplômés ouvriers stables/ouvriers intérimaires)⁷⁹

- déstabilisation d'une part croissante de la main d'œuvre ouvrière et mise en concurrence des ouvriers sur deux marches de l'emploi par le recours généralisé à des ouvriers intérimaires : en 2002, 78% des emplois intérimaires sont des emplois d'ouvriers⁸⁰, soit 537 186 ouvriers ,et 48,3%

[Tapez ici]

sont dans l'industrie, soit environ 300 000 ouvriers de l'industrie; entre 1995 et 2000 le volume de travail des intérimaires double tout comme le poids de l'intérim - concernant au premier chef les hommes ouvriers jeunes- dans l'emploi salarié . A l'initiative des directions d'entreprise décidant des variations des effectifs ouvriers qu'elles évaluent nécessaires en fonction de l'évolution des demandes des marchés de leurs produits., cette « flexibilité externe du travail », dont l'autre modalité drastique consiste dans le licenciement, présente une version en grand développement dans les politiques de sous-traitance, qui ont pour effets universels parmi les ouvriers une rémunération moindre que dans les « cœurs » donneurs d'ordre, une protection sociale plus faible, voire, comme chez Alstom-Chantiers navals à Saint-Nazaire, des conditions d'embauché massive d'ouvriers étrangers scandaleuses⁸¹, et pour le groupe central et ses entreprises des économies de coûts de main d'oeuvre et de risque industriel.

- instabilité de l'emploi ouvrier à l'intérieur même de l'entreprise par le recours plastique aux diverse formes d'une « flexibilité interne quantitative » poursuivant de semblables objectifs d'économie du capital et d'ajustement de la production à la demande : variations de la durée du travail ou de son aménagement (heures supplémentaires, chômage partiel, annualisation , temps partiel -15,7% de l'emploi féminin dans l'industrie) et variations personnalisées du salaire ouvrier (prime sur les résultats, individualisation des salaires).

Les comptes d'exploitation de tous ces mouvements se qualifient comme comptes de classe avant même qu'on ne les chiffre. Les comptes de la classe capitaliste, resserrée autour de ses groupes et de ses financiers, font florès, c'est leur nature. Les comptes de l'exploitation ouvrière prêtent à plusieurs lectures. Les bouleversements structurels du capitalisme industriel et financier ont alourdi les contraintes qui pèsent sur les ouvriers au travail et elles ont insécurisé des parts croissantes de la classe ouvrière, plus souvent composées d'ouvrières et de jeunes ouvriers, jusqu'à la paupérisation⁸², et dans des modes de vie précarisée, chiches, instables, parfois dominés par le renoncement, la perte de l'estime de soi, la dépression lente et longue⁸³. Au travail, la pénibilité, la charge mentale⁸⁴, la fatigue, l'usure, le stress, la maladie, le « dopage » , la désillusion, ont progressé . Cependant la diffusion du management participatif, par l'augmentation de marges d'autonomie, d'initiative et de responsabilité dans l'exécution du travail ouvrier, de même que la formalisation accrue des prescriptions opératoires adressées « à une main d'œuvre plus formée qu'auparavant »⁸⁵, semblent marquer un progrès de liberté, post-taylorien, dans la condition ouvrière.

L'évolution de celle-ci apparaît donc placée sous le signe de contradictions, sur les versants desquelles les ouvriers peuvent être conduits à produire des jugements eux-mêmes contradictoires traversant individus et groupes jusqu'à l'atèrmoiement. Reste que les contraintes constituent l'aspect principal de ces contradictions et que les croyances, fondées sur des espoirs féconds de valorisation de la culture ouvrière, se noient souvent dans les eaux glacées de la fermeture d'usine ou du licenciement. Tous comptes ouvriers faits, l'exploitation réelle-vécue a sans doute cru, mais elle a surtout changé de contenu et de figure.

La productivité ouvrière se compte à la fois avec plus de clarté et plus de

[Tapez ici]

difficulté. Plus de clarté, car elle se chiffre, quels que soient les flous entretenus sur les bonnes ou moins bonnes manières de compter. La productivité horaire du travail dans l'industrie manufacturière progresse en France entre 1985 et 2000 de 3,4 à 6,2^{***}. En 2001 même, année marquée par une baisse de la production et la poursuite de la réduction de la durée du travail, la productivité horaire a continué de progresser dans l'industrie. En d'autres termes la classe ouvrière de l'industrie ne cesse de produire de plus en plus de valeur tout en étant de moins en moins nombreuse. Avec certes une hausse du salaire ouvrier, variable selon les secteurs industriels, mais dans le même temps où « le coût salarial baissait de façon substantielle de 19% à 2000 dans toute l'industrie manufacturière »⁸⁷.

Plus de difficulté, si la vue n'enveloppe pas l'ensemble des ouvriers - ici la classe ouvrière industrielle- sur une séquence longue et non conjoncturelle : aujourd'hui cette classe est soumise à une exploitation plus grande et plus intense qu'hier. La classe. Car, aujourd'hui plus que jamais, les rapports de production soudent en un tout, paradoxalement plus invisible qu'auparavant, les producteurs ouvriers de la valeur économique, dans les mille et unes structures d'interdépendance des capitaux en lesquelles se nouent une solidarité des détenteurs de capital, des plus petits entrepreneurs aux plus puissants groupes. Mais où et comment se manifeste une telle objectivité de classe? Cette classe des ouvriers de l'industrie a porté pendant un siècle les rêves et les espoirs de révolution sociale, à tout le moins de transformation sociale. La jeune garde a vieilli, mais surtout elle a du affronter des cycles de transformation économique qui ont affaibli sa garde, au point que le doute a fini par mettre en cause son image et sa réalité de recours et d'espérance. Ou, pour d'autres, de peur. Waterloo ?

La classe en actes ?

Toutes ces restructurations de l'histoire contemporaine laissent la classe ouvrière en quel état ?

Il fallait sans doute faire les comptes de ces bouleversements sectoriels, organisationnels, fonctionnels, pour re-poser cette question. Car en eux elle s'est déconsolidée, quand elle s'était sur un siècle consolidée. Stabilisée, toujours relativement, dans l'emploi, le travail et, plus tardivement, dans la consommation au point que des mesureurs semi-aveugles pouvaient parler de son embourgeoisement. Dotée socialement d'une identité sociale sans plus de flou. Auto-munie d'organes de protection et de défense sociale, ainsi que d'une existence politique conquise, plus ou moins tard légitimée - le tout aidant à lui ouvrir les portes du Droit. Portée à se mirer dans des formes de conscience sociale fières. De quoi faire d'un ensemble une force sociale, et de l'ensemble-force une classe. Objective et subjective - conscience de classe, classe représentée et vécue comme sujet, conscience individuelle d'exister comme sujet de classe- , en-soi et pour -soi. Le tout, et chacun de ses éléments, n'ont pas résisté à l'épreuve du feu d'un nouveau cycle capitaliste - l'ainsi nommé « libéral ».

L'affaiblissement des lignes de défense syndicale, pas seulement en raison de l'auto-centrage des intérêts d'appareil, mais aussi parce que la rapidité, la soudaineté des mutations capitalistes prennent en défaut, en modulations

[Tapez ici]

variées et variables, les habitudes de pensée et d'action ainsi que les vigilances traditionnelles des centres de décision de l'action syndicale- les directions des centrales ouvrières- sinon celles de tous leurs syndicats de terrain, souvent plus près et plus proches, plus instruits, de ce qui change. Histoire de trente années récentes grosses de recentrages hâtifs tout autant que précoces (CFDT) et de rectifications congressistes effectivement différées (CGT) . Précipitations leurrantes et myopies idéologiques sur l'actualité historique. « Pendant ce temps-là » la classe adverse se consolide, se réorganise, garde l'initiative. Le sens commun, travaillé par les nouveaux vecteurs de diffusion des idées dominantes, se met à croire à la disparition et à l'illégitimité de la lutte de classe, et à la disparition historique des dinosaures, les classes sociales.

Nombre d'ouvriers, plus encore nombre déjeunes ouvriers et déjeunes de familles ouvrières, a fortiori ceux que l'Éducation nationale scolarise désormais plus « ouvertement »sinon plus démocratiquement, adhèrent à ces nouvelles religions. Dans les mêmes temps les partis auto-dits ouvriers perdent leurs liens vifs avec l'actualité ouvrière tout autant qu'avec l'actualité capitaliste. L'héritage pro-ouvrier de la SFIO s'ensable dans la new-stratégie moderniste du nouveau Parti Socialiste tournée vers les classes moyennes et les cadres-managers, ses assises dans la Fonction Publique, ses appuis ambivalents -carpe et lapin- dans la deuxième gauche recentrée et son reliquat ouvriériste public d'obédience F.O., et sur le fond indifférente (eu égard à l'enjeu historique), sauf période électorale - Lionel Jospin à Limoges en 2002, au devenir de la classe ouvrière. L'héritage ouvriériste et soviétiste tout autant que l'inanité théorique d'un parti invoquant rituellement la « théorie comme guide de l'action » et la métamorphosant en métaphysique - sauf cas héroïques vite liquidés - ne prédispose pas plus le P.C.F à comprendre l'histoire de sa classe mythifiée, pas plus que l'histoire qui se dérobe sur ses pieds devenus d'argile. La classe ouvrière réelle, n'a plus, bientôt, de partis. Des sectes viendront qui en capteront une part des suffrages, mais les gros flux se disperseront dans le silence de l'abstention, l'impasse désespérée du populisme xénophobe et sur toutes les autres nuances du spectre électoral.

La déconsolidation ouvrière, processus daté et donc historique, non fatal mais nécessaire, inversable mais non fatalement inversable, s'accompagne donc d'une désolidarisation et d'une désorganisation, qui ravale la classe à un rôle mineur voire à une absence de rôle sur la scène historique - mais ce n'est une scène, en grande partie, que par métaphore, tant que la pièce ne change pas de cadre -, dont la concaténation indique qu'il s'agit là d'un processus « d'époque ». Une époque dure, ses structures s'éprouvent et s'expérimentent dans les pratiques dont elles sont les structures, la vie s'invente autant qu'elle se subit. Cette classe ouvrière où en est elle de ses épreuves , de ses expériences, et des expérimentations dans lesquelles des appareils avaient choisi et décidé pour elle - un peu avec elles, cela se dit démocratie - de l'appareiller ?

RECOMPOSITIONS OUVRIERES

Les ouvriers, « sonnés » , sermonnés par les Bossuet du management ,assommés par des discours et des appels obsolètes de leurs propres

[Tapez ici]

mandants, repliés, non sans découvertes fécondes, sur un privé redécouvert sous d'autres jours⁸⁸, vivent l'expérience historique des nouvelles « donnes ». Nouveau tri ouvrier. Le mouvement syndical des ouvriers se libère avec lenteur d'anciens schématismes idéologiques et fonctionnels devenus pesants et inefficaces, sur lesquels les sorties d'apparence moderniste tout comme les enfoncements d'appareil d'apparence irrédendiste jouent, en orchestres vétilleux et adverses, une vieille partition réformiste-conservatrice qui freine l'adéquation de la conscience ouvrière à son époque bouleversée : des minorités cfdétistes plus dans le sillage transformateur de Reconstruction qu'au creux du sillon étroit et peu profond du Recentrage⁸⁹, de nouveaux SUDs, une Cgt mettant en pratique à l'aube du siècle ses orientations de 1984, réentrouvrent des champs novateurs d'action et d'espoir. Nouvelle « donne » syndicale.

Les mobilisations ouvrières de revendication ont-elles cependant continué à décroître comme ce fut le cas après la fin des années 1970 - sur un mode accéléré -, puis encore dans les années 1980 sur un rythme encore fort mais ralenti ? L'esthétique des statisticiens prise les courbes en U : le profil des conflits d'une partie des vingt-huit dernières années (1975-2000)⁹⁰ laisserait alors penser à une récente embellie, que l'actualité de 2003 confirmerait. Le nombre des jours de grève dans les établissements des entreprises des secteurs privé et des grandes entreprises nationalisées, hors fonction publique donc, fait plus que doubler - entre 1998 et 2000 (de 343 576 à 807 758), atteignant fin 2000 son niveau de 1989, pour ce qui concerne des conflits localisés portant en priorité sur les salaires et sur les modulations imposées par les patronats et les directions à la RTT. Quelle que soit la taille des entreprises ce regain combatif se confirme, même s'il est plus vif dans les moyennes que dans celles de moindre envergure, plus accentué encore dans les plus grandes.

Marque d'époque : les conflits à initiative pluri-syndicale sont toujours les plus nombreux, l'initiative esseulée de la CGT arrivant en second rang devant celle de la CFDT, qui a pris - globalement, avec des variations régionales notables - plusieurs temps d'avance dans les petites et moyennes entreprises et entreprises de l'industrie et des services. Les chauffeurs-routiers - la circulation libérale nationale et internationalisée du capital-marchandise pose ses exigences - et les cheminots - toutes les circulations doivent produire des profits - alimentent le courant gréviste : mais leur contribution conflictuelle atteint 28% des jours de grève en 2000 alors qu'elle était de 35% en 1999. Avec une très forte augmentation des conflits dans la fonction publique (751 900 jours de grève en 1999, 1 650 300 en 2000), la tendance naissante se dessine donc aussi dans le regain revendicatif localisé, parmi les salariés des branches de la métallurgie, des industries agroalimentaires, de la réparation automobile, de la construction - toutes très ouvriérisées - ainsi que dans le commerce, la santé et l'action sociale.

Reste que dans les deux grandes mobilisations de 1995⁹¹ et de 2003, l'impulsion, l'encadrement et la participation viennent d'abord des salariés des services publics et de leurs syndicats⁹² même si de nombreux salariés ouvriers, employés et des professions dites intermédiaires, ont répondu présent aux questionnements de leur conscience sur des enjeux de vie, à la nouvelle hauteur de facto posée par les épreuves de la souffrance moderne du travail réorganisé - allongement de leur vie au travail, raccourcissement de

[Tapez ici]

leur durée de vie hors travail, tout particulièrement pour les ouvriers dont la longévité demeure la plus brève et progresse le moins rapidement dans une histoire où les durées de vie s'allongent, moindres capacités solvables dans un temps de retraite écourtée, alors que la retraite prend de plus en plus le sens d'une fin désirée d'un travail qui a perdu tout sens, tant il apporte désillusion, déqualification, destruction ou déstructuration personnelle-, et à l'appel de leurs centrales syndicales - CFDT exceptée, mais pas unanimement approuvée par ses syndicats locaux ou de branche, dans les deux mouvements, avec tous les effets d'inertie, d'inhibition et d'affaiblissement mobilisateur, induits dans les secteurs et les établissements du privé où cette centrale garde soutien et confiance des salariés (889 160 adhérents affichés en 2002, 150 000 militants auto-évalués, 20 à 23 % des suffrages aux élections professionnelles, dont 23,57 dans la section industrie et 23,76 dans le commerce lors des élections prud'homales de 2002), en priorité parmi les ouvriers de la métallurgie et les salariés de La Poste, de France Télécom, de l'Éducation nationale, en progression dans les TPE et les PME/FMI,- souvent retors pour mille causes et raisons allant de la crainte des effets répressifs post-rébellionnaires, à l'absence de culture revendicative et syndicale et à des fonds culturels, et cultivés par des DRH instruites, d'assentiment sinon même de docilité à l'autorité patronale, propres à nombre de bassins de main d'oeuvre et à des « pays »⁹³ -, parmi les ouvriers des transports, de la construction, de l'industrie du bois et les salariés des services et des collectivités locales⁹⁴).

Le mouvement du mouvement semble cependant s'amorcer dans une évolution, notable de 1995 à 2003, de ses acteurs. D'une situation à l'autre : sans doute plus d'ouvriers du privé à l'apogée des manifestations, malgré l'immense visibilité, exploitée par la presse, des salariés du service public, et plus d'enseignants de tous degrés que les seuls « instits »⁹⁵, dans des mobilisations partout massives en France dans les deux moments longs, mais où le second revêt plus, malgré (ou en raison des) les attermoissements de partis politiques affaiblis, notamment du Parti Socialiste, l'aspect d'une lutte expresse sur le devenir de toute une société et, en elle, de sa majorité salariée. Les ouvriers ne s'y trouvent ou retrouvent pas tous, loin s'en faut. Mais ils n'y sont pas non plus seuls, loin s'en faut encore⁹⁶. Conjonction accrue (progressive ?) des mouvements ouvrier, salarié et syndical, propre aux recompositions sociales et agoniques de l'époque, annoncée il y a trente ans par le signal rouge du chômage de masse dans la société salariale, mais dont le nouveau centre commence à émerger autour d'une remise en question et en lutte du travail lui-même, tel que le capitalisme libéral/managérial l'impose et tel que les salariés, dans l'expérience historique native souffrante qui est la leur, commencent à y puiser et retrouver les voies d'une résistance neuve, dont les développements ne sont nulle part écrits - entre désespérance atomisée de masse et résilience collective de classe.

Le décentration de l'axe ouvrier du mouvement des luttes sociales ou, dit autrement, l'émergence de nouveaux centres d'initiative de mobilisations de classe - avec des acteurs de divers statuts de classe - contre les mouvements, les initiatives et les effets des pratiques économiques et politiques du capitalisme, configurent un nouveau type de mouvement social, multipolaire plus qu'unitaire, sinon par sa commune adversité globale, de même qu'ils inaugurent une nouvelle phase de développement de ce

[Tapez ici]

mouvement, dont le mouvement ouvrier, affaibli mais résistant, ne forme plus le seul cœur qui en rythme les battements et les batailles. A la centralité, publique et nationalisée, et ses flancs moins mobilisés du privé, du mouvement salariat/syndical, se combinent, sur la base de ce que ce dernier n'a pu et su s'emparer, « ce retour de base qui s'effectue aujourd'hui non dans la classe ouvrière mais dans le petit salariat non ouvrier d'employés et de professions intermédiaires »⁹⁷ dont les « coordinations » furent les premières manifestations, ainsi que les mobilisations des « sans » et celles des anti- puis alter-mondialistes, situant leurs combats dans les espaces béants et souffrants du chômage, de la misère domiciliaire résurgente, de l'immigration des prolétaires des pays dits pauvres, et de toutes les contraintes pressurant ceux-ci -espaces générés par la dynamique du capitalisme libéral mondialisé, ses politiques d'ajustement structurel, et les politiques d'Etat qui, en version libérale ouverte ou en contre-feux socio-démocrates palliatifs, lui ouvrent les portes de leur Droit ou n'en atténuent que certains des effets sociaux. Se lit, en creux de toutes ces reconfigurations, la disparition de la classe ouvrière comme actrice autonome de la lutte politique.

L'éclatement et la dispersion du vote des ouvriers en constituent la manifestation la plus visible et la plus commentée. Là où les ouvriers affirmaient leur existence de classe organisée valant comme force politique distincte, l'histoire récente de leur massification déstructurante leur ôte cette puissance politique collective, tant électorale et qu'exécutive - celle des combats politiques hors des scènes surlégitimées de la seule démocratie représentative -en les réduisant à une masse d'électeurs individuels, sans les bénéfices de l'individualisation libre qui réclame pour se développer l'accès à des moyens sociaux de culture et d'aisance que la nouvelle condition ouvrière ne partage que très inégalement dans la société française. La déclinaison historique de l'adhésion ouvrière au Parti Communiste Français dit autre chose que le vote. En 1979 ce parti compte, 46,5% d'ouvriers dans ses rangs, en 1997 31,3%⁹⁸ : mais en 1979 le PCF a 700 000 adhérents, dix-huit ans plus tard autour de 200/250 000. Les ouvriers communistes étaient plus de 220 000 à l'apogée des effectifs d'un parti non encore atteint par les effets de sa politique de rupture avec la stratégie unitaire de la période du Programme Commun de la Gauche, ils ne sont plus que 60/75 000 quand se font sentir -en particulier dans les premières marches de la montée du chômage ouvrier - les premiers effets de la restructuration de l'économie capitaliste qui vont atteindre de plein fouet des secteurs industriels où il puisait depuis 1920 une part majeure de sa sève militante ouvrière : les mines, la sidérurgie, la métallurgie, l'automobile.

L'incapacité stratégique, dûment adossée à une non moindre incapacité théorique, à sortir de cadres d'action et de pensée devenus obsolètes, par inertie d'appareil, enfermement dans une logique soviétiste acritique - malgré vagues, rebonds et recherches passagères d'issues indépendantes - , puis errance multiforme dans les pratiques politiques de surface et de scène, conduisent ce parti à se détacher des bases sociales qui ont ait sa force et dont les transformations accélérées lui échappent. Sans cesse travaillée par les restructurations qui lui sont imposées, la classe ouvrière, déjà reléguée au rang de réserve électorale par le nouveau parti socialiste, ne se reconnaît plus dans cet autre parti dit ouvrier, et elle y perd sa force politique parce qu'il y perd « sa » classe. Désorganisation politique de la

[Tapez ici]

classe ouvrière.

La nouvelle classe ouvrière du « libéralisme », fait l'expérience lente et contrastée- vieille patience ouvrière -d'un nouvel âge, pièce inédite qu'elle doit jouer avec de nouveaux acteurs historiques qui partagent avec elle la souffrance en France⁹⁹, venus, pour certains, de ses environnements habituels de combat - ainsi nombre d' « intellectuels issus des classes populaires¹⁰⁰ », et pour d'autres de ses environnements domestiques, les employés et aussi les professions intermédiaires : des actrices, car ces mondes sont plus féminins, dont les ouvriers avaient moins l'habitude dans le travail et dans le mouvement des luttes sociales.

Les cadres y viendront plus nombreux qu'aujourd'hui, les intellectuels travailleurs des sciences sociales y viennent, certains essayistes pressés devront revoir leur copie et y choisir leur place dans de nouvelles scènes moins confortables que celles des éphémères effets de scène, les artistes et les créateurs culturels en sont souvent déjà des précurseurs : renforts de haute valeur nécessaires pour penser plus juste les mouvements des hommes et des cultures. Pour quelles nouvelles configurations de classes autrement sociales que par le passé ?

A la lectrice, au lecteur, de rassembler les éléments que l'analyse dépose, en lignes de défaction et de réfaction, pour composer son état de la classe ouvrière en ces premières années du XXIème siècle et pour penser ces nouvelles figures.

Jean-Paul Molinari, LESTAMP, 24 juin 2003

Notes de JP Molinari.

¹ Jean Noël Retière et Olivier Schwartz ont, sous ce même titre, fait paraître, en 1994, un dossier excellent qui autorise qu'on puisse, en 2003, mettre les données d'actualité en perspective : La Documentation française, N° 727, 6 mai 1994.

² Michel Verret, Chevilles Ouvrières, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 1995.

³ Roger Cornu, Métamorphoses ouvrières, sous la direction de Joëlle Deniot et Catherine Dutheil, Paris, L'Harmattan, 1995.

⁴ Robert Merton, Éléments de théorie et de méthode sociologique, Pion, Paris, 1965.

⁵ Michel Verret, Le travail ouvrier, Paris, Librairie A. Colin, 1982 ; Paris, L'Harmattan, 1999.

⁶ Michel Verret, La classe ouvrière à l'épreuve de la mondialisation, Historiens et Géographes, N° 350.

⁷ Margaret Maruani avance l'idée que les caissières de Painsi-nommée grande distribution deviennent des « ouvrières spécialisées du tertiaire ». (La flexibilité à temps partiel, conditions d'emploi dans le commerce, avec C. Nicole-Drancourt, La Documentation Française, Paris, 1989).

⁸ Olivier Schwartz, prenant en compte l'importance prise par les déterminations inter-relationnelles de leur travail avec les usagers-clients, y voit un des cas pertinents pour une exploration neuve du brouillage des frontières traditionnelles des catégories et des classes. Des analyses neuves de la « relation de service » dans les sciences sociales (sociologie, économie, gestion), convergent aussi vers ces points aveugles.

⁹ Michel Gollac et Beaudouin Seys, Les ouvriers, in Économie et statistique, Paris, INSEE, n° 171 172, novembre-décembre 1984.

¹¹ Simone Chapoulie, Une nouvelle carte de la mobilité professionnelle, Économie et statistique N° 331 2000. Les flux sont presque exclusivement féminins. En cinq ans, entre 1988 et 1993, 23.000 ouvrières non qualifiées deviennent employées de la Fonction Publique (sans mouvement inverse).

¹² Michel Cézard, Les ouvriers, INSEE Première, N° 455, Mai 1996 : « en 1996, 56% des ouvriers hommes de 40 à 59 ans étaient fils d'ouvriers ». Ouvriers dont la fréquence du mariage avec une employée était alors plus élevée encore que de nos jours,

¹³ La notion de secteur est ici utilisée dans l'acception conceptuelle large, ferme et précise qu'en

[Tapez ici]

propose François Aymard -Duvernay dans « Les secteurs de l'industrie et leurs ouvriers », Économie et Statistique, N° 138, Novembre 1981: « A un niveau très fin, les secteurs d'activité ont un soubassement institutionnel: ils constituent le lieu d'organisation des syndicats professionnels et d'application des conventions collectives ; les entreprises appartenant à un même secteur subissent des contraintes de marché voisines. On peut donc considérer qu'au niveau le plus fin un secteur constitue un lieu relativement homogène de gestion de la main d'oeuvre ».

¹⁴ Maryse Tripiet, L'immigration dans la classe ouvrière en France. Paris, L'Harmattan, 1990.

¹⁵ Nombre d'établissements dans le secteur tertiaire (INSEE, 2001, Fichier Sirène). Si chacun d'entre eux n'emploie pas toujours d'ouvriers (335.530 n'ont même aucun salarié) reste que le ratio ici calculé constitue un indice probant de la très forte dispersion de l'effectif ouvrier employé dans le secteur, et, à tout le moins, d'une dispersion beaucoup plus grande que dans le secteur industriel.

¹⁶ Michel Cézard, INSEE Première, N°34, Mars 1996.

¹⁷ Karim Moussallam , Le poids des grandes entreprises dans l'emploi, INSEE Première, N° 683 , Novembre 1999.

¹⁸ INSEE Résultats, Économie, N° 5 , Décembre 2002, Les entreprises de service en 2000, Tome 2 ; les services aux entreprises.

¹⁹ Michel Verret : Ouvriers, la classe fantôme. Les mrockuptibles, N° 351, Août 2002.

²⁰ Michel Verret , Les figures culturelles de l'ouvrier, Unitam , Revue de sociologie et d'anthropologie, n° 24 Janvier 1998.

²¹ Karl Marx, Le Capital, Livre Premier, Tome II, Chapitre XV, Le machinisme et la grande industrie, Paris, 1948, Éditions Sociales, page 150 : « Les manufactures de ce genre durent leur origine principalement au besoin des capitalistes, d'avoir sous la main une année proportionnée à chaque fluctuation de la demande et toujours mobilisée ». Armée de femmes et de « jeunes filles et d'enfants»...

²² Bruno Lefebvre, Les routiers, Paris, Syros, 1992.

²³ Double rappel et sagesse matérialiste de Victor Hugo (« Mangeront-ils ?) et de Bertolt Brecht (« Questions que pose un ouvrier qui Ht »).

²⁴ « Les services aux entreprises en 1999 », opus cité : « Le secteur de la sélection et fourniture de personnel comprend deux activités. La sélection et mise à disposition de personnel représente les 2/3 des entreprises de ce secteur. (N.B : 614 509 salariés dans 2 681 entreprises dont 767 d'au moins 30 salariés, dont les entreprises capitalistes comme Manpower, Adecco,...) .Elles emploient 5% du personnel (...). Le travail temporaire est le plus gros employeur des services aux entreprises : 486 000 salariés en équivalent temps plein soit 26% de l'ensemble. Les entreprises sont en moyenne les plus grandes des services aux entreprises (719 personnes par entreprise) ».

²⁵ Alain Chenu, 1993, opus cité.

²⁶ Les données des enquêtes Emploi de PINSEE ne sont plus livrées pour 2002 selon la même nomenclature d'activité économique qu'auparavant. Le nouveau lissage européen opéré dans les nomenclatures d'activité indique, entre autres choses, que les processus ici étudiés ne sont pas une exception française. La comparaison des données de 2002 et des données antérieures fait apparaître le poids croissant du recours à l'emploi intérimaire des ouvriers tout comme la dissémination ouvrière dans les entreprises qui « héritent » de l'externalisation des fonctions auparavant incluses dans le fonctionnement et l'organisation des usines.

²⁷ Georges Brassens, 1952.

²⁸ Alain Chenu, Une classe ouvrière en crise, Données sociales, 1993, Paris, INSEE.

²⁹ Joëlle Deniot, Usine et coopération ouvrière : métiers, syndicalisation, conflits aux Batignolles Paris, éditions Anthropos, 1983.

³⁰ Chantai Cases et Nathalie Missègue, Une forte segmentation des emplois dans les activités de services, Économie et statistique, N° 344, INSEE , Paris , 2001.

³¹ ibid. Les auteurs retrouvent une distinction introduite par M.Verret (Le travail ouvrier, opus cité) entre qualifications subjectives « caractéristiques de (la) formation biographique des individus « et qualifications objectives propres aux emplois occupés , elle-même reprise de MCézard (Les qualifications ouvrières en question », Économie et statistique, N°1 10 , 1979.

³² Nathalie Missègue, Quelle segmentation des emplois dans les services?, Économies et Sociétés, n° 4,7/2002.

³³ Les services opérationnels « sont notamment impulsés par l'externalisation croissante des activités que les entreprises ne jugent pas au cœur de leur métier », in : Les services marchands en 2000, INSEE Première, N°793-juillet 2001. Mais il se produit la même chose pour les postes externalisés de travail ouvrier et pour leurs occupants ouvriers internalisés dans les services : les employeurs ne les mettent jamais dans leur cœur.

³⁴ Abondante littérature dont émergent les travaux de Jean Gadrey (La gestion des ressources humaines dans les services et le commerce », Paris, L'Harmattan, 1991 et « L'économie des services », Paris, La Découverte, 1992.), ainsi que les recherches (note 8) d'Olivier Schwartz sur les conducteurs d'autobus de la RATP.

³⁵ « service : travail d'une personne chargée de servir des clients (...) manière de servir des convives (...) Adrienne changeait l'assiette d'Antoine, avançait la corbeille à pain, s'empressait à faire le service (Martin du Gard) ». Le Petit Robert.

³⁶ Sylvie Le Minez, Topographie des secteurs d'activité à partir des flux de mobilité intersectorielle des salariés, INSEE , Économie et Statistique, N° 354 , 2002.

³⁷ibid.

³⁸ ibid.

³⁹ Jacky Réault, Ouvriers de l'Ouest, in « L'Ouest bouge-t-il? », Nantes, Éditions Reflets du Passé,

[Tapez ici]

1983 et Jean Paul Molinari, Les ouvriers communistes, Paris, L'Harmattan, 1996.

⁴⁰ François Aymard -Duvernay, opus cité : « La main d'œuvre située en zone rurale représente a priori le cas le plus accentué de la main d'œuvre « inorganisée »: implantation syndicale faible ou inexistante, exclusion fréquente des conventions collectives, qualification rarement sanctionnée par un diplôme ». Terres de mission de la CFDT (« La CFDT au quotidien, Un monde aux multiples facettes », 2003). En 2001 les deux tiers du salariat des industries agricoles et alimentaires, et des industries des biens de consommation, travaillent dans des établissements situés dans des communes rurales ou des unités urbaines de moins de 20.000 habitants (enquête EMPLOI, INSEE, Mars 2002).

⁴¹ Bernard Zarca, L'artisanat français, Paris, Économica, 1988 : « L'image d'une autre classe ouvrière se dessine ainsi progressivement » quand on compare, comme le fait l'auteur, les pratiques, les cultures et les rapports au travail et aux employeurs, des ouvriers de l'artisanat et des ouvriers d'entreprises industrielles.

⁴² Baudouin Seys, L'évolution sociale de la population active, INSEE Première, N° 434, Mars 1996 : «Le nombre des artisans et commerçants a diminué jusqu'en 1975 à un rythme voisin de 1% par an, puis plus lentement au début des années quatre-vingt et une baisse de l'ensemble après 1990 ».

⁴³ Études et statistiques, Importance de l'artisanat dans l'économie française, Ministère de l'Économie des Finances et de l'Industrie, Paris, 20/11/2002.

⁴⁴ Voir : Laurent Azzano, Mes joyeuses années au faubourg, souvenirs du faubourg Saint Antoine, France-Empire, Paris, 1985.

⁴⁵ B.Zarca, opus cité : « La participation régulière du patron au travail productif ne contribue pas seulement au maintien des bonnes relations qu'il entretient avec ses ouvriers, toute l'atmosphère de travail dans l'entreprise en porte la marque »

⁴⁶ Atelier Escobar de bijouterie -joaillerie, Paris, 2002. Analyse finement ciselée des transformations de l'artisanat de la bijouterie en contre-point de celles de Bernard Zarca : copiage « des pratiques extérieures au champ de la profession », production-vente de produits standardisés

⁴⁷ ibid.

⁴⁸ Baudouin Seys, opus cité :«(...) les métiers exercés ont beaucoup changé. Les grandes surfaces, les biens « jetables » et le déclin démographique des campagnes ont rendus caducs l'artisanat et le commerce traditionnels. Seul l'artisanat du second œuvre du bâtiment s'est maintenu. »

⁴⁹ Nomenclatures CS ESE - 63 - ouvriers qualifiés de type artisanal.

⁵⁰ Quotidien Le Monde, 23/04/2003.

⁵¹ Répertoire Sirène des entreprise artisanales, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, 20/11/2002.

⁵² Études et statistiques, op. cité, 1/05/2003.

⁵³ Marie-Anne Le Garrec, 2000: une deuxième année exceptionnelle pour la construction, INSEE Première, N° 786-juin 2001.

⁵⁴ Michel Verret, Le travail ouvrier, opus cité, chapitre 2: Plan Capital.

⁵⁵ « Les emplois dans les entreprises artisanales, « Ministère de l'Économie et des Finances », 11/2002

⁵⁶ Sessi, Enquête annuelle d'entreprise, 2001.

⁵⁷ Ces ratios varient peu pendant ces dernières années. En 1997, « les petites entreprises de moins de vingt salariés représentent 86% des entreprises, 15% des emplois et 7% du chiffre d'affaires total de l'industrie » : Benoît de Lapasse et Hervé Loiseau, Panorama des petites entreprises industrielles, INSEE Première, N° 667 -juillet 1999.

⁵⁸ Michel Verret, Le travail ouvrier, opus cité.

⁵⁹ De Lapasse, Loiseau, Opus cité.

⁶⁰ *Ma*.

⁶¹ Eric Vergeau et Nicole Chabanas, Le nombre des groupes d'entreprises a explosé en 15 ans, INSEE Première, N° 553 - novembre 1997.

⁶² ibid.

⁶³ ibid.

⁶⁴ « Au point de vue social, la classe ouvrière est donc, comme tout instrument de travail, une appartenance du capital », Karl Marx, Le Capital, Livre 1, Tome 3. La discussion juridique (Alain Alpiot, Critique du droit du travail, Paris, PUF, 2002, pages 63-64.) autour du maintien des libertés de la personne passant avec l'employeur un contrat de travail n'entame pas cette conception « de classe », non instrumentaliste malgré l'apparence.

⁶⁵ Vergeau et Chabanas, opus cité

⁶⁶ Définition la plus complète et la plus opératoire dans M.Verret, Le travail ouvrier, 1982, opus cité. : « Le groupe, c'est cette « super » ou « hyper » société qui, à partir d'un centre financier commun, élabore une stratégie générale de valorisation du capital, intégrant en une démarche cohérente et unique les choix de production (économies d'échelles intersectorielles, diversifications trans-sectorielles), l'organisation des chaînes productives (produits complexes élaborés en « lignes » dans un même ensemble productif), l'implantation des établissements (localisation et délocalisation), les politiques de marché (rentes de monopoles sur « marchés captifs » ou sur secteurs « fins »), les politiques d'investissements (captation de bénéfices sur langues séquences), les politiques d'emploi (sous-traitance, combinaison de la main d'œuvre stable et instable, qualifiée et déqualifiée)».

⁶⁷ Tous ces mouvements du capital sont remarquablement analysés et exposés dans l'article précité de Vergeau et Chabanas.

⁶⁸ classement Fortune de 2002.

⁶⁹ Chronique nécrologique régulière et exhaustive dans « L'Usine nouvelle » (in « le quotidien des usines »).

- ⁷⁰ « capital noir » comme il existe « un travail noir » (M. Verret, le travail ouvrier) , sans même compter le capital noir mafieux.
- ⁷¹ Hervé Loiseau, 1985-2000 : Quinze années de mutation du secteur public d'entreprises, INSEE Première, N° 860 -juillet 2002.
- ⁷² Danièle Linhart, La modernisation des entreprises, Paris, La découverte/Repères, 1994.
- ⁷³ Michel Gollac et Serge Volkoff, Citius, altius, fortus Actes de la Recherche en Sciences Sociales, N° 114, 1996.
- ⁷⁴ DARES, Ouvriers et employés non qualifiés : disparités et similitudes sur le marché du travail, Premières synthèses, N° 47.1 , novembre 2000
- ⁷⁵ Sessi, L'emploi industriel : les femmes aussi, Le 4 pages des statistiques industrielles, N° 145-avril 2001
- ⁷⁶ DARES ,N°47.1 , opus cité.
- ⁷⁷ "Valérie Aquain , Jennifer Bue et Lydie Vinck, L'évolution de l'organisation du travail : plus de contraintes mais aussi plus d'autonomie pour les salariés , Premières synthèses DARES, N° 54 , juin 1994 . La réalité mais aussi le leurre de l'autonomie font l'objet d'une analyse critique des contradictions des nouvelles formes d'organisation du travail dans « Citius,... » , opus cité.
- ⁷⁸ DARES, Premières synthèses, L'organisation du travail : entre contrainte et initiative, Résultats de l'enquête Conditions de travail de 1998 , N° 32.1 , août 1998.
- ⁷⁹ Stéphane Beaud et Michel Pialoux, Retour sur la condition ouvrière, Paris, Fayard, 1999. Leur « enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard » met l'accent sur les processus de division et d'opposition ouvrières au sein de ces usines au cours des 20 dernières années : d'autres enquêtes, menées notamment au sein du groupe Alstom et dans des usines du groupe Rhône-Poulenc, montrent que, malgré les jeux sur la division entretenus par les directions de ces usines, ces oppositions n'y ont pas cours ou n'y présentent pas le même degré de consolidation.
- ⁸⁰ UNEDIC, Direction de Études et des Statistiques, juin 2002.
- ⁸¹ En novembre 2001, 12000 salariés travaillent, sur le site na/airien du groupe Alstom , à la construction de paquebots de croisière de luxe. La politique de réduction des coûts (de 30% sur trois ans pour un navire) entreprise par la direction du chantier naval se réalise dans l'extension de l'appel à la sous-traitance (près de 7000 ouvriers, intérimaires à 80%, dans 500 entreprises preneuses d'ordre) . Parmi ces ouvriers 2400 sont étrangers non-résidents en France avant leur embauche. La moitié provient de pays de l'Union Européenne : Allemagne (ex-RDA) , Portugal, Italie. Les autres ouvriers sont originaire de Hongrie, de Croatie, de Pologne. La DRH prospecte aussi en Ukraine, dans les Emirats Arabes, à la recherche de main d'oeuvre à faible coût. Le dévoilement des conditions désastreuses d'emploi et de vie des ouvriers venus de l'Inde est à l'origine d'une mobilisation syndicale, conduite par la CGT, qui aboutit à des résultats bénéfiques pour les ouvriers tout autant qu'elle permet de dévoiler les logiques d'emploi à l'œuvre dans les industries usant de la sous-traitance sur une large échelle.
- ⁸² « Avoir un emploi ne protège pas toujours de la pauvreté. Les causes peuvent être diverses : temps partiel, contrat à durée déterminée, intérim , alternance entre chômage et emplois intermittents, années de travail incomplètes...On qualifie de « bas revenus salariaux » , les revenus annuels inférieur au salaire annuel médian . En 1998, dans les secteurs privé et semi-public, les bas revenus salariaux concernent 2,45 millions de salariés, soit près de 16% de ces secteurs dont 60% sont des femmes. » (La documentation française, 2000, rapport de l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale). Employées et ouvriers / ouvrières non qualifiés, vivant en couple ou seuls, composent la majorité de ces salariés paupérisés qui gagnent moins de 3500F par mois en 1998.
- ⁸³ Noëlle Burgi, « Exiler, désœuvrer les femmes licenciées », in « Ouvrières : les dessous de l'embellie » , Travail Genre et Sociétés, La revue du Mage, Paris, L'Harmattan, 8/2002.
- ⁸⁴ Sylvie Hamon-Cholet et Catherine Rougerie, La charge mentale au travail : des enjeux complexes pour les salariés, INSEE, Économie et Statistique, N° 339-340,2000.
- ⁸⁵ Michel Gollac, Contributions et comptes rendus, www.samidzdat.net, décembre 1995.
- ⁸⁶ Sessi 2202, note 55 .Cette mesure rapporte la valeur ajoutée en volume de production, mesurée comptablement en valeur, au nombre d'heures de travail utilisées pour cette production.
- ⁸⁷ Sessi 2002 ibid.
- ⁸⁸ Olivier Schwartz, La vie privée des ouvriers : hommes et femmes du Nord, Paris, PUF, 1990.
- ⁸⁹ Pierre Cours-Salies, La CFDT, Paris, La Brèche, 1988.
- ⁹⁰ Mes-Dares, Premières synthèses, février 2002-N° 09.1.
- ⁹¹ Claude Leneveu et Michel Vakaloulis (sous la direction de), Faire mouvement, Actuel Marx/puf, Paris, 1998.
- ⁹² René Mouriaux, Quatre énigmes syndicales, in « Faire mouvement » , opus cité.
- ⁹³ Jacky Réault, opus cité, et quantité d'études pénétrantes non éditées, disponibles au LERSCO/LESTAMP de l'Université de Nantes (Laboratoire de Recherches Sociologiques Sur la Classe Ouvrière/CNRS -1972/1995 et Laboratoire de recherche sur IES acculturations et les transformations des classes Populaires).
- ⁹⁴ La Cfdt, Nos adhérents, 2003.
- ⁹⁵ R.Mouriaux, opus cité, en 1995 « Les instits plus que les profs » .
- ⁹⁶ Le sondage SOFRES réalisé les 11 et 12 juin 2003 sur « l'attitude des français face à la réforme des retraites et à la perception du projet gouvernemental » fait apparaître, dans les limites propres à l'exercice, que, tant en ce qui concerne l'inquiétude de l'avenir de leur retraite, que de la confiance accordée au gouvernement, au MEDEF, ou aux syndicats, que de l'évaluation de la qualité du projet de réforme gouvernemental comme solution durable au problème du financement des retraites et qu'à la volonté exprimée de participer à des grèves et à des manifestations pour s'opposer à ce projet, les

[Tapez ici]

ouvriers interrogés (en face-à-face à leur domicile) sont, respectivement, les plus inquiets (77%) , les moins confiants dans le gouvernement (68%) et dans le syndicat patronal (78%), les plus confiants dans les syndicats (48%), les plus dubitatifs (70%), et les plus volontaires (61%), les moyennes respectives toutes catégories sociales confondues sur ces indices respectifs se situant, souvent beaucoup plus bas, à 60, 51 , 75 , 52, 54 et 36 %. Les employés et, plus encore les salariés des professions intermédiaires, sont ceux dont les réponses se rapprochent le plus, sur tous les registres, de ces attitudes ouvrières sondées. (Méthode des quotas de sexe, âge, profession du chef de ménage, et stratification par région et catégorie d agglomération ; échantillon de mille personnes).

⁹⁷ M.Verret, Où va le mouvement ouvrier français? , opus cité

⁹⁸ François Platone et Jean Ranger, Les adhérents du Parti Communiste Français en 1997, Cevipof, Paris, Mars 2000.

⁹⁹ Christophe Dejours, Souffrance en France, La banalisation de l'injustice sociale, Paris, Le Seuil, 1998.

¹⁰⁰ Richard Hoggart, 33 Newport
